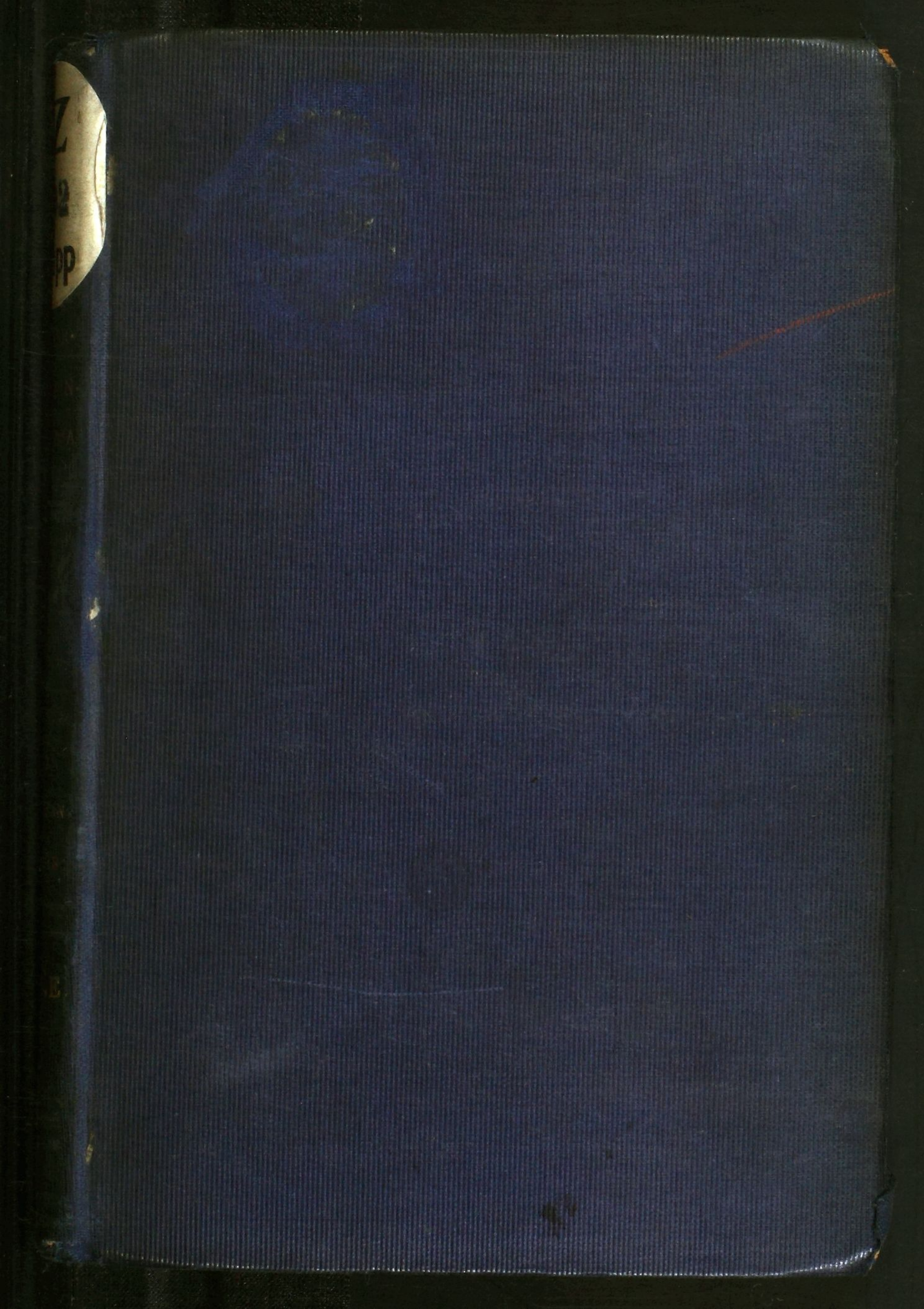
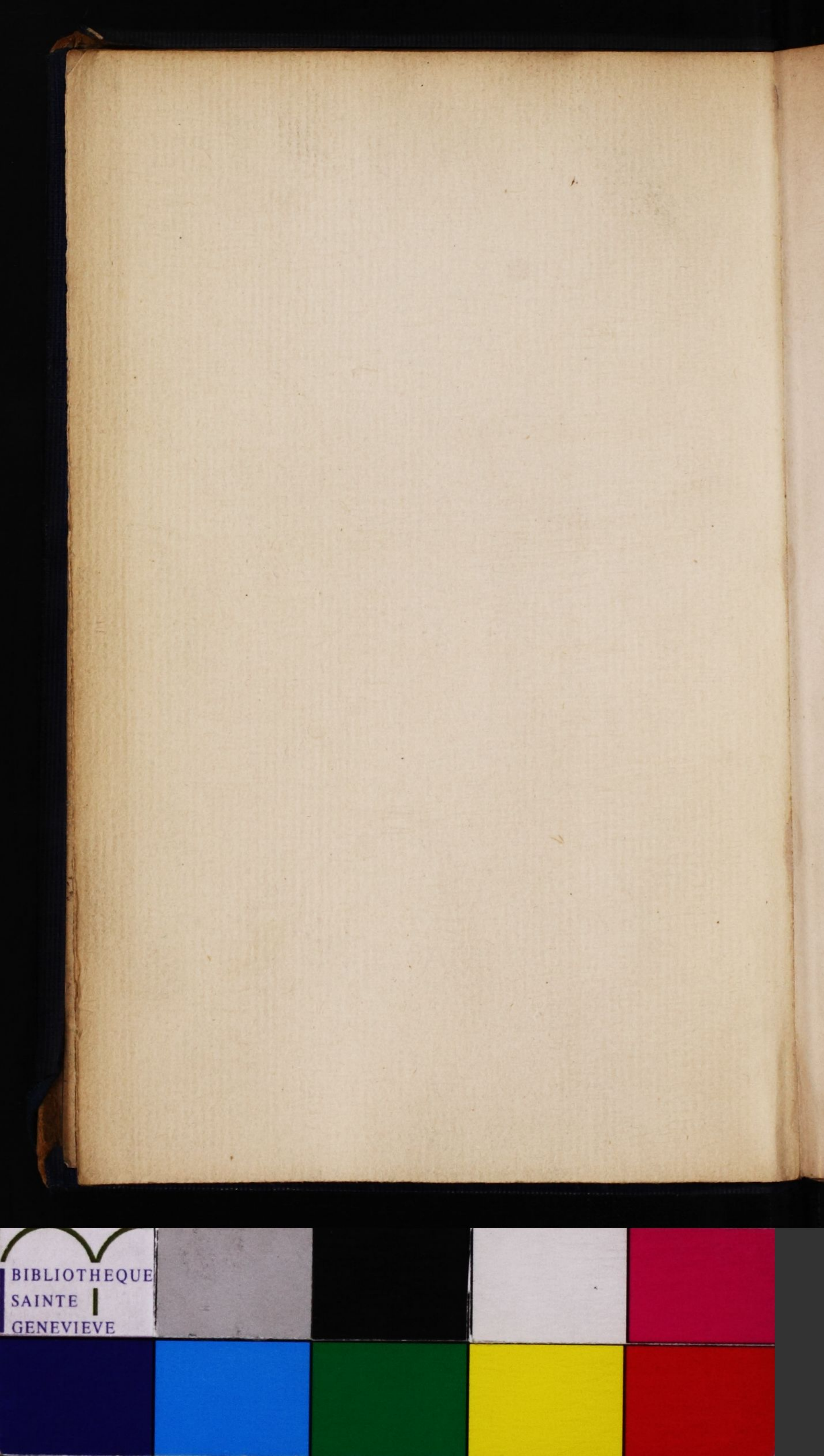
NASR-
EDDIN-
HODJA

LES
PLAISAN
TERIES

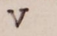
B.O.E
5






BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE



LES PLAISANTERIES

DE

NASR-EDDIN HODJA

IMPRIMERIE EUGENE HEUTTE ET Cie, A SAINT-GERMAIN

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

LES

PLAISANTERIES

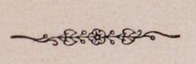
DE

NASR-EDDIN HODJ[illegible]

TRADUITES DU TURC

PAR

J.-A. DECOURDEMANCHE



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ET DES
SOCIÉTÉS DE CALCUTTA
DE NEW-HAVEN (ÉTATS-UNIS), DE SHANGHAÏ (CHINE)
28, RUE BONAPARTE, 28

1876

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR

Parmi les productions légères de la littérature ottomane, les plaisanteries de Nasr-Eddin Hodja tiennent une place qui ne leur est disputée par aucun autre ouvrage. On peut même dire qu'elles constituent, à elles seules, un genre spécial : le genre plaisant.

A ce titre, elles se recommandaient déjà à l'attention du traducteur. Une autre raison, peut-être plus puissante encore, le sollicitait. C'est vraisemblablement dans ces petits récits que le génie osmanli s'éloigne le moins de la sobriété à laquelle les narrateurs occidentaux nous ont accoutumés. Ici, point de ces comparaisons hyperboliques qui déroutent l'imagination, point de ces images ténues dont les lettrés ottomans peuvent seuls apprécier le mérite ; point de ces périodes allongées à plaisir où l'élégance et la recherche des ex-

pressions font perdre souvent à l'auteur le fil de son raisonnement. Au lieu de ces ornements qui troublent le lecteur européen, nous trouvons parfois de la bonne et franche gaieté, une verve naïve dont les éclairs inattendus commandent un rire de bon aloi, comme en provoquaient les joyeux récits dont nos pères égayaient la veillée au coin du feu. On pardonne alors les traits d'un ton trop enfantin pour nous plaire, lecteurs blasés que nous sommes, bien qu'ils fassent encore les délices des Turcs les plus instruits.

Ajoutons, qu'au point de vue pittoresque de l'étude des mœurs asiatiques, les anecdotes de Nasr-Eddin Hodja fourmillent de détails instructifs et caractéristiques. Nous voyons Nasr-Eddin, dans ses historiettes, plaisanter avec Timour-lenk (Tamerlan), le redoutable conquérant tartare; tenir des discours bouffons devant Ala-Eddin, ce prince de Caramanie que vainquit Bayézid-la-Foudre; habiter Ak-Chéhir, la ville même où ce même sultan ottoman fut relégué par Timour-lenk après la bataille décisive d'Angora (1402).

Comme nous l'indiquons, les recueils des plaisanteries de Nasr-Eddin Hodja le représentent toujours comme contemporain de Timour-lenk et corroborent cet énoncé par

une foule d'indications second ires et incidentes qui ne permettent guère de mettre en doute l'existence du Hodja à cette époque. Observons toutefois que Nasr-Eddin apparaît, à l'esprit des Ottomans, comme un être de raison sur le compte duquel ils mettent toutes les saillies populaires. Chez eux il personnifie, à lui seul, MM. de Crac et de la Palisse, Cadet-Roussel, Michel Morin, M. Bonasse, Calino et toutes les autres individualités imaginaires qui se partagent en France le domaine des joyeusetés naïves et railleuses.

Si donc Nasr-Eddin a pu, dans l'origine, être véritablement l'auteur d'un certain nombre de traits plaisants, on ne saurait nier, qu'avec le temps, on ne lui ait attribué tout ceux qui pouvaient s'accorder avec le caractère dessiné par les premiers faits.

On conçoit que, dans ces conditions, les compilations des plaisanteries de Nasr-Eddin soient fort différentes. Elles varient, tout à la fois, quant au style de la narration, à l'étendue donnée au récit de chaque anecdote, à la quantité et à la nature de celles rapportées. Il est cependant un groupe d'historiettes, en quelque sorte traditionnelles, qui constituent le fond de tous les recueils et se retrouvent

dans un ordre presque invariable. La plupart des manuscrits ont même adopté une division en huit chapitres qui comprennent les plaisanteries du Hodja avec : 1° le peuple; 2° les souverains et les princes; 3° sa femme; 4° les enfants; 5° les étudiants et écoliers; 6° les cadis; 7° son âne et 8° son bœuf. Ensuite vient un supplément, et c'est précisément là que les différences sont les plus sensibles entre les diverses compilations. De ces rapprochements on peut induire, avec assez de probabilité, qu'il a dû exister un ouvrage original dont plusieurs générations de copistes et d'écrivains ont, sous prétexte d'améliorations, successivement défiguré la rédaction primitive.

Le texte choisi pour cette traduction est celui des nombreuses éditions autographiées, publiées en Turquie; une écriture plus ou moins soignée les distingue seule. Elles offrent l'avantage — fort apprécié par ceux des commençants non encore rompus à la lecture des mots non accentués, — de présenter tous les points-voyelles.

Notre but en préférant le texte autographié, facile à se procurer, a été d'offrir aux étudiants les moyens de s'appliquer, par le simple rapprochement de l'original et de la

traduction, à l'exercice alternatif du thème et de la version. C'est aussi en vue de leur offrir cette facilité que nous nous sommes constamment efforcé — autant que le permettait le génie si différent des deux idiomes mis en parallèle — de nous rapprocher des tournures de phrases ottomanes. Ce que nous perdions ainsi en élégance, nous le gagnions en exactitude. Nous nous sommes permis cependant de légers écarts, quand les expressions de l'original dépassaient les limites de bienséance imposées à notre langue ou quand il s'est agi de trouver l'équivalent d'un bon mot. De plus, nous avons ajouté un titre à chaque historiette.

Poursuivi dans cet esprit, nous espérons que notre travail appellera l'attention des Européens désireux de s'initier aux premiers secrets du dialecte osmanli. Il leur serait difficile, en effet, de trouver, ailleurs que dans Nasr-Eddin, un échantillon plus complet de cette littérature populaire, si précieuse pour l'étranger en raison de l'emploi constant d'un style simple et familier, image fidèle du langage usuel d'Ottomans de classe ordinaire. Composé uniquement de phrases courtes, d'où sont exclus aussi bien les mots arabes et persans que les formes compliquées dont

les verbes turcs sont susceptibles chez les écrivains classiques, c'est là un texte dont les esprits studieux peuvent saisir le sens sans autres auxiliaires qu'un dictionnaire et une grammaire bien choisis.

Nous aurions pu donner à cet avertissement les proportions d'une dissertation où la personnalité et le texte de Nasr-Eddin eussent été examinés à tous les points de vue divers auxquels certains traducteurs s'appliquent avec une complaisance rarement attrayante pour le lecteur. Il nous eût suffi de développer une étude assez étendue, insérée par M. Reinhold Kohler dans la Revue publiée à Gottingue, sous le titre de : *Orient und Occident* (3e trimestre de 1862). Le rédacteur s'y attache surtout à rapprocher les plaisanteries de notre auteur de celles contenues en divers recueils occidentaux de facéties ; il y prend pour point de comparaison une traduction de Nasr-Eddin, publiée à Brême, en 1857, sous le titre de : *Meister Nasr-Eddin's, schwanke und rauber und richter*, par MM. Camerloher et Prelog. Nous renvoyons les curieux à l'article de M. Reinhold Kohler et à la préface de MM. Camerloher et Prelog.

Observons qu'il ne nous a pas été possible

de nous procurer la traduction allemande, non plus que celle française avec texte turc, due à Nasif Mallouf et imprimée à Smyrne, vers 1854. Nous avons été ainsi privés de l'avantage de comparer notre travail avec ceux de nos devanciers.

Terminons par un mot d'explication sur l'épithète de *Hodja*, fréquemment accolée au nom de Nasr-Eddin ou employée seule pour désigner sa personnalité. On ne peut mieux comparer cette expression qu'à celle de l'*abbé*, employée chez nous pour désigner un ecclésiastique. Ajoutons cependant qu'un Hodja, outre les fonctions sacerdotales, peut remplir celles de juge ou de maître d'école.



LES PLAISANTERIES

DE

NASR-EDDIN HODJA

On rapporte comme suit ces narrations, récits, historiettes, aventures et bons mots :

I. — Un auditoire interloqué.

Hodja Nasr-Eddin Effendi monte un jour en chaire, pour prêcher : — O musulmans ! dit-il, connaissez-vous le sujet dont j'ai à vous entretenir ? — Nous l'ignorons, répondit-on de l'auditoire. — Comment vous développerais-je, s'écrie le Hodja, un sujet que vous ignorez ? Une

autre fois, il monte de nouveau en chaire et dit : — O croyants ! savez-vous ce que j'ai à vous dire? — Nous le savons, s'écrie-t-on. — Que vous dirai-je alors que vous ne sachiez, fit le Hodja en descendant de la chaire. L'assemblée reste surprise de son départ. Quelqu'un propose alors que, s'il revenait, les uns répondraient : nous le savons, les autres : nous l'ignorons. Cette opinion prévalut. Une autre fois encore le Hodja paraît et, comme précédemment, s'écrie : — O mes frères ! savez-vous ce que j'ai à vous dire ? — Parmi nous, lui dit-on, les uns le savent, les autres l'ignorent. — Eh bien, réplique le Hodja, que ceux qui en sont instruits l'apprennent aux autres.

II. — Motif singulier d'actions de grâces.

O musulmans ! s'écriait un jour Nasr-Eddin Hodja, adressez de nombreuses actions de grâces à Dieu Très-Haut pour n'avoir point donné d'ailes au chameau,

car il serait alors descendu sur nos maisons et dans nos jardins, ou bien serait tombé sur nos têtes !

III. — Pourquoi deux climats se ressemblent.

Le Hodja monte un jour en chaire dans certaine ville : — O musulmans ! dit-il, le climat de votre ville et celui de la mienne sont en tout semblables ! — Comment cela, Hodja ? dit-on de l'assemblée. — C'est clair, réplique le Hodja, j'ai compté, dans mon pays, combien l'on voyait d'étoiles ; il y en a tout autant ici.

IV. — Moyen d'améliorer une voix défectueuse.

Le Hodja fut un jour au bain ; il n'y trouve pas une âme, s'y ennuie et se met à chanter ; sa voix lui parut belle *dans ce lieu étroit* (1). Pourquoi cette belle voix

(1) Les mots en *italique* ont été ajoutés pour suppléer à ce que le texte turc a parfois de trop laconique.

ne ferait-elle pas au public autant de plaisir qu'à moi, se dit-il, et, sans plus tarder, il sort du bain et monte directement au minaret. Il y monte de même à plusieurs reprises. Une fois qu'il commençait à appeler pour le temdjid (*prière d'avant l'aurore*), certain passant, se renversant pour regarder en l'air, s'écrie : — Quoi ! c'est donc cet ignorant qui appelle toujours le peuple mal à propos au temdjid avec cette voix insupportable ! — Croyants ! fit le Hodja en se penchant vers la terre, n'y aura-t-il donc pas un homme bien intentionné pour bâtir un bain ici et transformer cette voix dont on se plaint !

V. — Le songeur déçu.

Une nuit, le Hodja voit en songe qu'on lui donnait neuf aspres. (*Il faut actuellement six aspres pour valoir un centime.*) (Voir note 1.) — C'est dix, dit-il. — Les dix offerts, il en demande dix-neuf, s'éveille pendant la conversation,

et s'aperçoit qu'il n'a rien ; il ferme alors les yeux de nouveau et dit : — Eh bien soit, l'ami, donne-m'en neuf.

VI. — Un mort en promenade.

Le Hodja cheminait un jour dans un lieu désert ; il voit venir, en sens contraire, quelques cavaliers. *Peut-être était-ce des voleurs*. Un tombeau était proche, il se hâte de se dépouiller de ses vêtements, et pénètre dans la cavité du mausolée. Les cavaliers l'aperçoivent en cet instant et s'approchent : — Hé, l'ami, s'écrient-ils, pourquoi entres-tu là ? — A ces mots, le Hodja, ne sachant trop que dire, réplique : — Ce tombeau est le mien, j'en étais sorti un moment seulement pour prendre l'air.

VII. — Les effets d'un coup de vent.

Le Hodja s'introduit certain jour dans un jardin. Il cache soit dans son sac, soit dans son sein, les carottes, les navets et

tout ce qui lui tombe sous la main. Le jardinier rentre alors et le surprend. — Que cherches-tu là ? dit-il. — A ces mots, le Hodja, troublé, ne sut répondre autre chose, sinon qu'un grand vent s'était élevé et l'avait jeté là. — Mais, dit le jardinier, qui a arraché tout ceci ? — Si le vent, fit Hodja, a été assez violent pour que j'aie été transporté, par son fait, du dehors jusqu'ici, il a bien pu aussi arracher vos légumes. — Alors, dit le jardinier, qui a, d'après toi, mis tout cela dans le sac ? — C'est justement à quoi je pensais quand tu es arrivé, fit le Hodja.

VIII. — Les crêpes battues.

Une fois, le Hodja, se trouvant à Koniah (voir note 2), entre dans la boutique d'un marchand de helvas (*crêpes de farine roussie et de miel*). Aussitôt il récite la formule : au nom de Dieu, et commence à manger du helva. — Hé, l'ami ! que fais-tu donc là? s'écrie le marchand. Et il se met à battre le Hodja. — Que le helva

est bon dans cette ville de Koniah ! disait celui-ci ; battez-le, battez-le, mon ami, *il n'en sera que meilleur.*

IX. — Le comput du pot.

Pendant le mois de Ramazan (voir note 3), il vint une idée au Hodja. C'était, pour pouvoir suivre le jeûne imposé aux fidèles *durant ce mois*, de se procurer un vase où il mettrait chaque jour un grain de sable. Par aventure, sa petite fille vint à jeter une poignée de pierres dans le pot. Peu après, on demande au Hodja à quel quantième du mois on en était. — Attendez un instant, dit-il, que je regarde. — Il rentre chez lui, renverse le pot, compte les pierres, et en trouve cent vingt. Si j'indique un pareil total, pense-t-il, on me traitera d'insensé. — C'est aujourd'hui, répond-il aux questionneurs, le quarante cinq. — Comment, Hodja, mais il n'y a, dans un mois complet, que trente jours, et tu nous parles de quarante-cinq ? — Ce n'est pas à la lé-

gère que je vous ai répondu, dit-il ; si vous vous arrêtiez au comput du pot, nous serions au cent vingt-cinq du mois.

X. — Où sont les lunes passées.

Des deux lunes, la nouvelle et la précédente, que devient celle qui a passé son dernier quartier ? demandait-on au Hodja. — On la brise pour en faire des étoiles, répond celui-ci.

XI. — Un chameau orgueilleux.

Une fois, le Hodja se résout à partir avec une caravane qui sortait de la ville ; précisément il possédait un chameau. — Pourquoi irais-je à pied, se dit-il ; ce sera plus agréable pour moi de monter sur cet animal. Il s'y place donc. Peu après, pendant qu'il suivait la caravane, le chameau a peur, renverse violemment le Hodja et marche dessus. Celui-ci pousse un cri, les gens de la caravane le secourent, il reprend ses esprits un moment

après et s'écrie : — Avez-vous vu, musulmans, quelles sottises et quelles méchancetés cet ingrat chameau m'a faites ; *parce que je suis monté sur lui, il a voulu en user de même envers moi* ; saisissez-vous de ce traître, je vous prie, que je l'égorge.

XII. — Marché avantageux.

Un jour, il avait acheté des œufs à raison de neuf pour un aspre et allait les vendre, dans un autre endroit, à un aspre la dizaine. — Pourquoi, lui demanda-t-on, en donnes-tu dix pour le prix auquel tu en achètes neuf ? — Mes amis, dit-il, mon avantage est qu'on voie marcher le commerce.

XIII. — Responsabilité déclinée.

Certain jour, le Hodja, vêtu de court, se rend à la mosquée et, en priant, se met le front contre terre. Un homme, placé derrière lui, aperçoit sa bourse et la saisit.

Le Hodja sent cela et en fait autant à l'iman (*prêtre*) placé devant lui. Celui-ci se retourne et s'enquiert de quoi il s'agissait. — Que me demandez-vous? dit alors le Hodja. Adressez-vous à l'homme qui est derrière moi.

XIV. — Un passeur arrangeant.

Une fois, le Hodja, assis au bord d'un fleuve, voit venir à lui une troupe de dix aveugles. Ils conviennent que le Hodja les fera traverser à raison de un para (*environ un demi-centime,* voir note 1) chacun. En les faisant passer, l'un d'entre eux tombe dans le courant qui l'entraîne. Aussitôt, les autres aveugles se mettent à crier. — Pourquoi criez-vous? dit le Hodja, vous me payerez un passage de moins, voilà tout.

XV. — Énigme bien devinée.

Certain jour, un homme cache un œuf dans sa main, s'adresse au Hodja, et lui

dit : — Si tu devines quel est l'objet que je tiens, je te le donnerai pour en faire une omelette. — Indique-moi sa manière d'être, fit le Hodja, et je te répondrai. — Le dehors est blanc et le dedans jaune. — Oh ! je sais ce que c'est, s'écrie le Hodja : un navet creusé rempli de morceaux de carottes.

XVI. — Rien n'est perdu pour tout le monde.

Pendant qu'il se promenait dans une prairie, le Hodja rencontre un veau, s'en saisit, l'emmène incontinent dans sa maison, l'égorge et en cache le cuir. Le maître du veau, criant et gémissant, passe devant chez le Hodja. — O ma femme ! dit celui-ci à son épouse, cet homme serait bien honteux de ses cris si je lui montrais la peau de son veau, *c'est-à-dire si, lui faisant voir la peau de son veau, je lui prouvais qu'il n'est pas perdu.*

XVII. — Quiproquo.

Un jour que le Hodja flânait dans le marché, un homme l'aborde et lui demande : — A quel chiffre est le mois ? Trois ou quatre ? — Je ne sais, dit le Hodja, je ne l'ai encore ni acheté ni vendu.

XVIII. — Excuse tirée d'une échelle.

Le Hodja met un jour une échelle sur son épaule, l'appuie à la muraille d'un jardin, monte sur le mur, passe l'échelle de l'autre côté et descend. Le jardinier l'aperçoit : — Que fais-tu, que cherches-tu là ? lui crie-t-il. — Le Hodja se rapproche vivement de son échelle et répond : Je vends des échelles. — Est-ce donc ici qu'on tient marché d'échelles ? réplique le jardinier. — Quel ignorant tu fais, dit alors le Hodja, ne peut-on, en tout lieu, vendre des échelles ?

XIX. — Les poules en deuil.

Un jour, le Hodja prend ses poules l'une après l'autre, leur passe, à chacune, le cou au travers d'un pechtemal (*linge bleu, presque noir, de ceux qui, dans le pays, s'emploient au bain*). Il les laisse ensuite aller en cet équipage. Le peuple s'amasse et lui demande à quel propos il arrange ainsi ses poules : — Elles portent le deuil de leur mère, répond-il.

XX. — Ce qui est différé n'est pas perdu.

Un bœuf étant entré dans le champ du Hodja, celui-ci l'aperçoit, prend un bâton et court vers l'animal, qui s'enfuit. La semaine suivante, le Hodja le reconnaît, attelé à la charrette d'un paysan ; il saisit aussitôt un gourdin et en frappe la bête à coups redoublés. Hé, l'ami ! s'écrie, à cette vue, le paysan, qu'as-tu donc contre mon bœuf ? — Laisse-moi faire, imbé-

cile, réplique le Hodja, il connaît sa faute.

XXI. — L'ablution rendue.

Le Hodja faisait un jour ses ablutions au bord d'un fleuve. Une de ses babouches tombe à l'eau. Le Hodja regarde et voit sa chaussure entraînée par le courant. Il tourne alors le dos au fleuve et dit, en lâchant un vent, *c'est-à-dire en se remettant en état d'impureté légale :* — Reprends ton ablution et rends-moi ma babouche.

XXII. — Avantage d'un vieux tombeau.

Certain jour que le Hodja faisait ses recommandations testamentaires : — Quand je serai mort, qu'on me place dans un vieux tombeau. — Pourquoi cela ? dirent les assistants. — Parce que, quand les anges (voir note 4) viendront me questionner, je leur répondrai : j'ai déjà été interrogé ; ne voyez-vous donc pas

combien mon tombeau lui-même est vieux ?

XXIII. — Une longue station.

Le Hodja sent un jour le besoin de lâcher de l'eau ; il entre dans l'endroit ordinaire et y reste un jour et une nuit. Une petite fontaine, placée dans une pièce voisine, coulait sans interruption et le bruit qu'elle faisait lui laissait supposer qu'il n'avait point achevé de satisfaire son besoin. Quelqu'un survient et lui crie : — Hé, l'ami ! tu restes bien longtemps ?— Il faut bien que j'achève, réplique le Hodja, avant de me retirer.

XXIV. — Le cheval excusé.

Un jour le Hodja voulait monter sur un cheval, mais celui-ci fit si bien qu'il ne put y parvenir. — Maudit soit l'animal, s'écrie-t-il alors ! Il regarde ensuite derrière lui, s'aperçoit qu'il est seul et fait cette réflexion : avouons que, parmi nous,

il se trouve de plus mauvaises gens que lui.

XXV. — Une chute évitée.

Certain jour, le Hodja fut au bain ; pendant que le garçon le frottait de côté et d'autre, il lui saisit fortement la bourse. — Que fais-tu donc, s'écrie celui-ci ? — Je te tenais, reprend le Hodja, pour t'empêcher de tomber.

XXVI. — Les poules et le coq.

Le Hodja devait un jour conduire au bain les enfants d'Ak-Chéhir (v. note 5). Chacun d'eux se met à cacher un œuf sous son aisselle ; ils s'en vont ainsi tous ensemble, se déshabillent et s'asseyent sur le banc de pierre rond placé au milieu de la salle. — Venez tous, dirent-ils, celui qui ne pondra pas un œuf payera la dépense du bain. La convention faite, chacun crie et se démène comme s'il pondait, puis place son œuf sur le banc. Aussitôt

le Hodja, qui les a vus, agite ses bras et chante comme l'eût fait un coq. — Que faites-vous, maître ? dirent les enfants. — Pour tant de poules, dit-il, ne faut-il point un coq ?

XXVII. — Parenté singulière.

Un jour, le Hodja s'habille de noir et sort. Le peuple le remarque et lui demande à quel propos il est ainsi vêtu. — Je porte, dit-il, le deuil de feu le père de mon fils.

XXVIII. — La fontaine réprimandée.

Un jour, le Hodja, après une longue marche, eut soif. Il regarde de côté et d'autre et aperçoit une fontaine dont l'orifice était fermé d'un bâton. Le Hodja, désireux de boire, le tire ; à peine l'a-t-il ôté que l'eau s'échappe avec violence et inonde sa tête. Il se fâche et s'écrie : — Voilà comme tu coules, c'est pour cela qu'on te fourre un bâton dans le derrière.

XXIX. — Faute de grives on mange des merles.

Le Hodja prend un jour avec lui quelques pastèques et s'en va couper du bois dans la montagne. La soif le prend, il coupe l'une des pastèques, la trouve fade et la jette ; il en coupe une autre et en fait de même ; en un mot, il les coupe toutes, mange à peine de quelques-unes et pisse sur les morceaux qui restaient. Il continue à couper du bois et, peu après, se sent altéré de nouveau. Il prend alors les têtes des pastèques coupées, puis chacun des morceaux et en disant : celui-ci est mouillé, celui-là est propre, il finit par les manger tous.

XXX. — Deux voyageurs en route.

Un jour que le Hodja allait à la ville, il rencontre tout à coup deux hommes et leur demande : — Où allez-vous ? — Nous ne sommes encore, dirent-ils, qu'au com-

mencement de notre queue. — Espérons, fit le Hodja, que vous en atteindrez le bout ce soir.

XXXI. — Les approches du jugement dernier.

Le Hodja possédait un agneau qu'il avait nourri avec soin. Un jour, ses amis, s'étant réunis, prennent la bête et se préparent à la manger. Un d'eux aperçoit alors le Hodja et lui dit : — C'est demain la fin du monde, que feras-tu de ton agneau? Donne-nous-le, que nous le mangions. — Le Hodja refusait d'ajouter foi à ce discours quand un second compère arrive et lui tient le même langage. Le Hodja feint alors de les croire, tue l'agneau, ôte ses habits de dessus, allume du feu en plein air et met l'animal à la broche. Peu après, ses compagnons se dépouillent également, confient leurs vêtements au Hodja et se mettent à jouer. Le Hodja jette toutes les hardes au feu ; ils les voient toutes réduites en cendres et

s'enquièrent de lui pourquoi il a fait ce dégât. — A quoi bon conserver vos habits, fit le Hodja, puisque c'est demain la fin du monde?

XXXII. — Déménagement inattendu.

Certain voleur pénètre un jour dans la maison du Hodja, ramasse tout ce qui lui tombe sous la main, le charge sur son dos et part. A peine s'est-il éloigné que le Hodja recueille ce qui reste, s'en charge à son tour et suit les traces du larron jusqu'à la porte de celui-ci. — Que me veux-tu ? lui dit alors le voleur. — Comment, fit le Hodja, n'est-ce donc point ici que nous emménageons ?

XXXIII. — Les pédants confondus.

Un jour plusieurs effendis (*lettrés*) viennent chez le Hodja et lui reprochent de passer sa vie à lire et à écrire sans avoir appris le persan. — Pourquoi, fit-il, ne le connaîtrais-je pas, si vous le savez, et il

leur récite deux vers turcs *hérissés de mots persans et dont voici le sens :*

« A ceux qui prétendent qu'il ne sait pas le persan le Hodja dit ces vers :

« J'estime que les cyprès ne me conviendront qu'après ma mort.

« Neuf ânes s'étaient préparés : j'ai battu les uns et renvoyé les autres aux champs. »

— Par Dieu, s'écrièrent à ces mots les visiteurs, il ne faut pas lui en demander davantage ! Ils s'en retournèrent lestement.

XXXIV. — Restitution opérée par Dieu.

On avait, un jour, volé quelque argent au Hodja. — Seigneur, s'écrie celui-ci, qu'avais-tu à faire de mon argent ? — Tout en criant, il s'en va à la mosquée et y reste à pleurer jusqu'au matin. Par aventure un bateau souffrait alors, en mer, d'une forte tempête. Ceux qui le montaient firent vœu, s'ils en échappaient, de faire une offrande au Hodja. La Providence voulut que le bateau arrivât en lieu de sûreté ;

l'argent promis fut remis au Hodja. — Merci, grand Dieu ! s'écria celui-ci ; pour une seule nuit que j'ai passée à pleurer dans la mosquée, tu m'as renvoyé mon argent !

XXXV. — Le chaudron qui accouche.

Le Hodja emprunte un jour, de son voisin, un grand chaudron. Après s'en être servi il le reporte en y joignant une petite casserole. — Pourquoi, dit le voisin, cette casserole se trouve-t-elle avec mon chaudron ? — Le chaudron, réplique le Hodja, a fait un petit. Cela dit, le voisin prend le tout. Quelque temps après cette aventure le Hodja va de nouveau emprunter le chaudron. Le voisin, après avoir attendu vainement une restitution pendant cinq jours, va frapper à la porte du Hodja. Celui-ci vient ouvrir : — Que me veux-tu ? dit-il. — Je veux mon chaudron. — Tu te portes bien, mais, hélas ! ton chaudron est mort. — Bah ! un chaudron peut-il mourir ? — Certainement, et pourquoi ne

le voudrais-tu pas croire, puisque tu as bien cru qu'il avait fait un petit?

XXXVI. — Le juge justifie celui qu'il craint.

Un jour que le Hodja se promenait dans un cimetière, il vit un chien énorme faire des ordures sur la pierre d'une tombe. Le Hodja se fâche et veut le frapper d'un gros bâton qu'il tenait à la main, mais alors l'animal menace de se jeter sur lui; voyant qu'il allait lui arriver mal, le Hodja crie aussitôt au chien : — Fais mon ami, fais. (*Critique à l'adresse des cheicks-ul-islam, qui rendent parfois des fetvas conformes aux désirs, même les plus étranges, des sultans.*)

XXXVII. — La cigogne transformée.

Le Hodja attrape un jour une cigogne, l'apporte chez lui, prend un couteau, lui coupe son long bec et ses longues pattes et la place dans un lieu élevé. — Voilà,

dit-il, tu ressembles maintenant aux autres oiseaux.

XXXVIII. — Danger d'incendie.

Un jour le Hodja avale de la soupe brûlante ; il pousse un cri et sort tout agité dans la rue en disant : — Faites place, camarades, j'ai le feu dans le corps.

XXXIX. — Point d'honoraires point de conseils.

Un mollah (*prêtre*) avait parcouru l'Arabie, la Perse, l'Inde et toutes les contrées, sans pouvoir obtenir de réponse à certaine question. Le Hodja lui fut indiqué. Il partit aussitôt pour Ak-Chéhir et, en chemin, dépense un aspre (voir note 1) à acheter des grenades qu'il met dans son sein. En arrivant aux champs les plus voisins d'Ak-Chéhir, il aperçoit un homme occupé à labourer une pièce de terre, chaussé de guêtres, vêtu de feutre, mais qui avait cependant l'apparence d'une

personne instruite; c'était le Hodja. — Il le joint et le salue. — Le salut soit sur vous, Mollah-effendi, répond le Hodja, qu'y a-t-il de nouveau? — Je viens te poser des questions, pourras-tu m'y répondre ? — Certainement, mais quelqu'un a dit : sans argent ta mère n'aurait rien accordé à ton père, pourquoi te satisferais-je? — Le mollah sort les grenades qu'il avait dans son sein et les offre au Hodja. Celui-ci se met alors à répondre aux demandes du mollah, tout en mangeant les grenades l'une après l'autre. Il les finissait quand le mollah lui dit : — Il reste encore une question. — Tu te trompes, mon ami, reste-t-il de la grenade?— Oh! fit le mollah, tu me parais un laboureur à la grecque (*un artisan de fourberies*), il ne manque pas de pareils savants. Et il partit.

XL. — La soupe aux canards.

Le Hodja vit un jour de nombreux canards qui se jouaient à la source d'un ruisseau. Il s'élance vers eux dans l'intention

d'en prendre, mais ils s'enfuient ; il s'assied alors auprès de la source et y trempe du pain qu'il avait apporté avec lui. Pendant qu'il mangeait son pain mouillé un passant survint. — Quel repas fais-tu là ? lui dit-il. — Je mange, réplique le Hodja, de la soupe aux canards.

XLI. — Prendre est facile, s'échapper l'est moins.

Le Hodja emportait un jour du foie chez lui ; un milan fond alors sur le foie du haut des airs et l'enlève. Le Hodja se retourne et s'aperçoit qu'il n'a plus rien. — Il monte aussitôt sur une hauteur, voit un homme qui tenait un foie à la main, le lui prend et va se placer au plus haut d'un roc. — Pourquoi me dépouilles-tu ainsi, Hodja ? s'écrie l'homme. — J'essayais, répond le Hodja, la façon dont je m'y prendrais si j'étais un milan.

XLII. — L'emprunteur éconduit.

Quelqu'un vint emprunter le cordeau du Hodja. Celui-ci entre d'abord chez lui et sort ensuite en disant qu'on a mis de la farine à sécher sur ses cordes. — Étend-on de la farine sur des cordes? reprend l'autre. — Moins on désire les prêter, dit le Hodja, plus il y a de farine à sécher dessus.

XLIII. — Rencontre fortuite.

Quelqu'un marchait un jour auprès du Hodja. Ils se regardent mutuellement et s'écartent aussitôt l'un de l'autre, d'un même mouvement. — M'est-il permis, fit le Hodja, de vous demander qui vous êtes? je ne vous connais point. — Alors comment, reprend le passant, as-tu été surpris de me rencontrer? — J'ai vu, réplique le Hodja, que ton turban et le mien étaient semblables, que ton manteau et le mien étaient pareils, je t'ai pris pour moi-même.

XLIV. — Nouvelles d'un malade.

Quelqu'un de chez le Hodja était malade ; on vint lui en demander des nouvelles. — Il allait bien ce matin, dit-il, mais maintenant il est mort.

XLV. — Un coq peu perspicace.

Le Hodja remplit un jour une cage de poules; elles s'y trouvaient serrées et souffraient dans leur prison pendant qu'il les portait. — Je les lâcherai, pense-t-il, et, sans plus tarder, il les met en liberté. Chacune d'elles s'enfuit de son côté. Le Hodja, un bâton à la main, fait alors marcher le coq devant lui. — Comment, lui disait-il, tu sais, au milieu de la nuit, que le matin approche et tu ne connais pas ta route par un temps clair et en plein midi !

XLVI. — Le revenant.

Un jour que le Hodja se promenait dans un cimetière, près d'une route, il tombe

dans un vieux tombeau et s'y cache entièrement en se disant : — Je vais voir si le bon et le mauvais ange (voir note 4) vont venir. — Pendant qu'il attendait, il entend un tintement de sonnettes qui s'approchaient. Il pense que le jour de la Résurrection et du jugement dernier est arrivé et sort de son mausolée. Il s'aperçoit alors qu'une caravane passait; à sa vue les mulets s'entremêlent et courent chacun de son côté. Les muletiers s'approchent alors du Hodja, armés chacun de son bâton, et lui demandent qui il est : — Je suis un mort. — Alors que fais-tu là ? — Je fais un tour de promenade. — Nous allons t'en faire faire un excellent. A ces mots ils se jettent sur le Hodja et l'accablent de coups ; il a bientôt la tête fendue et les yeux pochés. Quand sa femme le vit revenir ainsi arrangé elle lui demande d'où il vient. — De chez les morts ; je sors d'un tombeau. — Comment cela se passe-t-il dans l'autre monde ? — Ho ! ma femme, prends-y garde à une chose, c'est de ne point effrayer les mulets des âniers.

XLVII. — Les Kurdes trop bien linguistes.

On avait envoyé une fois le Hodja en ambassade chez les Kurdes. Dès son arrivée ils l'invitent à un festin; celui-ci revêt sa pelisse et s'y rend, mais en partant il laisse échapper un vent. — C'est honteux, mollah-effendi, lui dirent-ils, de peter ainsi. — Eh! s'écrie-t-il alors, comment aurais-je deviné que les Kurdes sussent parler de telles choses en turc?

XLVIII. — Chasse au loup.

Un jour le Hodja s'en va à la chasse au loup avec son amad (*élève et secrétaire*). Celui-ci avait déjà pénétré dans le repaire de la bête quand elle survint inopinément. Le Hodja profite du moment où elle entrait dans son trou pour la saisir par la queue. Le loup se met à gratter la terre *pour s'échapper,* la poussière, *ainsi soulevée,* arrive dans les yeux de l'amad. — Hodja! s'écrie celui-ci, quelle est donc

cette poussière ?— Si la queue du loup cassait tu en verrais bien une autre.

XLIX. — Bon avis donné par un mort.

Le Hodja monte un jour sur un arbre, s'assied sur une branche et commence à la couper. Un passant l'aperçoit d'en bas et lui crie : — Hé! l'ami, sais-tu bien que tu tomberas en même temps que la branche que tu vas séparer de l'arbre. Il ne répond rien, mais, étant tombé avec la branche, il se met à courir après l'officieux qui s'éloignait. — Hé, l'ami, lui crie-t-il, puisque tu as prévu quand ma chute aurait lieu, sans doute tu dois aussi pouvoir me dire quand je mourrai ? Ce disant il l'avait saisi entre ses bras. — Celui-ci, pour se débarrasser de lui, répond : — Si, pendant que ton âne braira en montant une côte, il lâche un vent, la moitié de ton âme s'échappera, s'il en lâche un second, ton âme tout entière s'éloignera de toi. — Le Hodja continue son chemin et, au second avertissement, il se jette à terre en disant :

je suis mort. Des gens s'assemblent autour de lui, apportent un cercueil, l'y placent et se préparent à le porter chez lui. En route ils rencontrent un cloaque fangeux et se trouvent fort empêchés de poursuivre leur chemin. Le Hodja soulève alors sa tête hors du cercueil. — Quand j'étais vivant, dit-il, je passais de ce côté.

L. — Découverte d'antiquités.

Un jour que le Hodja pensait à bâtir une écurie souterraine, *comme les Grecs en faisaient autrefois*, il fut se promener et vit, dans la cave d'un de ses voisins, une vache et nombre de bœufs. Il se réouit à cette vue, retourne chez lui et dit à sa femme. — Que me donneras-tu pour cette bonne nouvelle ? J'ai fait la trouvaille d'une écurie pleine de bœufs, restée abandonnée depuis le temps des infidèles.

LI. — Ce qui nuit à l'un profite à l'autre.

Le Hodja avait deux filles : elles vinrent le voir ensemble. — De quoi vivez-

vous ? leur demanda-t-il. — Mon mari est cultivateur, dit l'une, il a beaucoup semé de blé et, s'il pleut, il aura de quoi m'habiller. — Mon mari, dit l'autre, est potier, il a fait beaucoup de vases, s'il ne tombe point d'eau, il aura de quoi m'acheter des habits. — L'une de vous deux verra certainement, dit le Hodja, ses souhaits s'accomplir, mais j'ignore laquelle.

LII. — Plaisante remarque sur la lune du Baïram.

Un jour le Hodja arrive à Sivri-Hissar (voir note 6), *c'était à la fin du Ramazan, et on attendait que la lune parût pour préciser le commencement du Baïram* (voir note 3). Il voit une foule de gens rassemblés qui regardaient la lune. — Qu'a-t-elle donc de si curieux? dit le Hodja ; elle est, dans notre ville, grande comme la roue d'un char et personne n'y fait attention, et ici, où elle est aussi mince qu'un cure-dent, tout le monde s'assemble pour la regarder !

LIII. — Par le sabre on juge du fourreau.

Le Hodja arrive un jour dans une ville et aperçoit de grosses conduites d'eau. — Qu'est ceci, demande-t-il à un passant? — C'est avec cela, répond-il, que nous autres gens de la ville épanchons l'eau. — On juge par là, réplique le Hodja, de la manière dont vos femmes doivent être faites.

LIV. — Un juif adroitement dépouillé.

Un jour le Hodja se promenait dans Ak-Chéhir. — Seigneur Dieu! s'écrie-t-il, donne-moi mille pièces d'or, je n'en recevrai pas une de moins! — Un juif était auprès de lui pendant qu'il faisait cette prière. Pour savoir ce qui en adviendrait, il met, dans une bourse, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pièces d'or et la jette dans le trou de la cheminée du Hodja. Celui-ci aperçoit un sac par terre. — Seigneur, s'écrie-t-il, tu as exaucé ma prière!

Il ouvre la bourse, compte les pièces et trouve qu'il en manquait une. Celui qui m'a donné celles-ci me donnera bien aussi la dernière, aussi je les accepte, dit-il. A ces mots le juif s'émeut et court frapper à la porte du Hodja. — Bonjour, seigneur Hodja; donne-moi, s'il te plaît, ces pièces qui sont à moi. — Es-tu devenu fou, marchand! J'ai adressé une prière au Dieu qui ne trompe jamais (son nom soit glorifié), celui-ci l'a exaucée, comment ces pièces peuvent-elles t'appartenir? — Sur mon âme, que tout cela ne soit qu'une plaisanterie, aussi vrai que je t'en ai fait une. — J'ignore de quelle plaisanterie tu veux parler. — Je te l'ai faite parce que je t'ai entendu dire que tu n'en prendrais pas une de moins. — Mais j'ai dit aussi que je les acceptais.— Allons alors au tribunal. — Quant à moi je n'irai pas à pied. — A ces mots le juif lui amène un mulet. — Il me faut aussi une pelisse sur le dos. — Le juif lui prête également une pelisse. Ils s'en vont alors au tribunal du cadi. — Celui-ci leur demande ce qui les amène.—

Cet homme, dit le juif, a pris mon argent et refuse de me le rendre. — Qu'as-tu à répondre à cela? dit le cadi au Hodja. — Monseigneur, j'ai demandé mille pièces d'or au Dieu éternellement véridique (son nom soit glorifié), il m'a exaucé, mais, en comptant les pièces, j'en ai trouvé une de moins; malgré cela je n'ai pas laissé de les accepter, monseigneur. Maintenant ce juif, non-seulement me les réclame comme son bien, mais encore la pelisse que j'ai sur le dos et la mule sur laquelle je suis venu.— Elles sont bien à moi, monseigneur, replique aussitôt le juif. — Va-t'en au diable, juif, s'écrie le cadi et, sans plus tarder, on le chasse hors de l'audience à coups de bâton. Quant au Hodja il s'en fut tranquillement chez lui avec le mulet et la pelisse.



LV. — C'est aux épaulettes qu'on présente les armes.

Un jour le Hodja assistait à un repas de noces, ses habits étaient vieux, l'assistance

y prend garde et ne lui témoigne aucune considération. Le Hodja s'en aperçoit, quitte aussitôt sa place et court chez lui mettre sa pelisse. Il revient et, à peine arrivé à la porte, on l'invite à entrer. — Mettez-vous, s'il vous plaît, seigneur Hodja, au haut bout de la table, lui dit-on en l'accablant de respects et de politesses. On le voit alors saisir les manches de sa pelisse et s'écrier : — Donnez, s'il vous plaît, à dîner à mon habit. — Les convives le regardent et lui demandent de s'expliquer. — Mon habit a, dit-il, les honneurs du festin, pourquoi n'en aurait-il pas aussi le benéfice?

LVI. — Fête précède disette.

Un jour le Hodja, à son entrée dans certaine ville, voit tout le peuple occupé à boire et à manger. On l'aperçoit, on lui fait politesse, et on lui apporte de la nourriture. L'année était stérile et le Hodja, tout en mangeant et en buvant, se demandait comment les vivres étaient si abon-

dants en cet endroit. Il en fit la question. — Es-tu fou ? lui répondit-on, c'est aujourd'hui le Baïram, aussi voit-on chacun, selon ses moyens, apporter quelque chose chez lui et le faire cuire ; l'abondance ne règne que pour un moment. — Plût à Dieu, s'écrie alors le Hodja, que ce soit tous les jours le Baïram !

LVII. — Ce qui est louange pour l'un
est blâme pour l'autre.

Un jour le Hodja mène une vache au marché, mais, il avait beau la promener de tous côtés, il ne la vendait pas. Quelqu'un passe auprès de lui et lui dit : — Pourquoi tiens-tu cette vache ainsi à la main sans la vendre ? — Je la fais voir depuis ce matin et quelques louanges que j'en aie faites, je n'ai pu la vendre. Aussitôt l'homme prend la vache de la main du Hodja et se met à la promener en criant : — Voici une jeune femelle, une femelle enceinte de six mois ! Immédiatement des chalands s'approchent et l'achètent une bonne

somme. Le Hodja prend le prix de sa bête et retourne chez lui, aussi troublé que s'il se fût enivré. Cependant des dames étaient venues voir une fille qu'il avait à marier. Sa femme le lui dit et ajoute : — Tu as l'esprit peu ouvert, mon mari, tiens-toi à l'écart. Quant à moi, je vais recevoir nos visiteuses, je leur ferai toutes les louanges que je pourrai de notre fille et peut-être leur conviendra-t-il de la prendre. — Prends garde, ma femme, à ce que tu dis; maintenant j'ai appris un nouvel artifice, je vais y aller; observe la manière dont je vais m'y prendre pour réussir auprès d'elles. A ces mots il rejoint les dames. — Que viens-tu faire ici? s'écrient-elles, va-t'en chercher la mère de la demoiselle. — La mère est si occupée à la faire travailler qu'elle ne fait guère attention aux qualités de sa fille; dans notre famille nous sommes des hommes observateurs et distinguons les talents de chacun, aussi je suis prêt à vous renseigner de tous points. — Détaille-nous un peu ses qualités, dirent les dames, que nous soyons fixées ? — Elle

est demoiselle, dit le Hodja, enceinte de six mois ; s'il n'en est pas ainsi ramenez-la-moi. A ces mots les dames se regardent l'une l'autre et s'en vont. — Pourquoi parler de cette façon aux visiteuses? lui dit alors sa femme, tu leur as fait prendre la fuite. — Ne crains rien, répond celui-ci, elles auront beau parcourir toute la province, il ne leur sera pas possible de trouver une pareille fille, aussi reviendront-elles ; personne n'aurait acheté ma vache si je ne l'avais fait valoir de la même façon.

LVIII. — Confidence opportune.

Le Hodja tournait son turban et ne pouvait en rejoindre les bouts ; il le fait et le refait en vain à plusieurs reprises. Impatienté, il s'en va le mettre à l'enchère. Quelqu'un survient et se dispose à faire emplète de l'objet. Le Hodja s'approche de lui : — Mon ami, lui dit-il secrètement, garde-toi bien de l'acheter, on ne peut en joindre les bouts.

LIX. — Réponse à un empressé.

Un fils naquit un jour au Hodja; quelqu'un vint lui apporter cette bonne nouvelle.— S'il m'est né un fils, dit le Hodja, j'en dois certainement avoir de l'obligation à Dieu, mais dois-je donc aussi t'en être reconnaissant ?

LX. — Avis judicieux donné par un âne.

Quelqu'un vint un jour emprunter l'âne du Hodja. — Attends, fit celui-ci, que je consulte la bête là-dessus; si elle consent, c'est chose faite. Il entre chez lui, y reste un moment et sort en disant : — L'âne refuse et dit que si je le prête, on le frappera sur les oreilles et que, de plus, on se moquera de moi.

LXI. — Le bât et le manteau.

Un jour, le Hodja monte sur son âne et s'en va à la promenade; en s'éloignant

pour un léger besoin, il ôte son manteau et le place sur le bât de l'âne. Un voleur survient alors, prend le manteau et s'enfuit. A son retour, le Hodja s'aperçoit *de la disparition de son vêtement;* aussitôt il place le bât sur son dos, lance un coup de fouet à l'âne et dit : — Rends-moi mon manteau, je te rendrai ton bât.

LXII. — Confusion opportune.

Un jour, il s'en va de nouveau se promener sur son âne. Avant d'aller, derechef, satisfaire un léger besoin, il ôte son manteau et le met sur son âne. Un homme, qui les observait, s'empare aussitôt du manteau. L'âne se met à braire dans le moment : — Pourquoi crier et braire ? s'écrie alors le Hodja, cela ne sert plus à rien. A ces mots, le voleur, *pensant que le Hodja l'avait vu,* s'empresse, pendant que celui-ci était encore éloigné, de remettre le manteau à sa place.

LXIII. — L'âne-juge.

Le Hodja s'informait un jour de son âne qu'il avait perdu. — Je l'ai vu, dit quelqu'un, cadi (*juge*), dans tel endroit. — Cela ne m'étonne point, dit le Hodja, car, pendant que je donnais mes leçons, cet âne tournait sans cesse les oreilles du côté où il m'entendait parler.

LXIV. — Bon effet de l'ammoniac.

Un jour, le Hodja va couper du bois dans la montagne ; il en charge son âne et s'en retourne, mais celui-ci ne le pouvait suivre. Un passant survient et frotte les oreilles d'un âne avec un peu d'ammoniac. Le Hodja prend également de l'ammoniac et en fait de même envers son baudet. Celui-ci marche alors de telle façon que le Hodja n'arrivait point à le joindre. — Ce que je vois là est vraiment étonnant, s'écrie-t-il. Sans plus tarder, il se frotte le derrière avec l'ammoniac et

sent alors une telle cuisson qu'il arrive chez lui avant l'âne. Une fois entré, il ne peut s'arrêter et se met à tourner en cercle devant sa femme étonnée. — Si tu veux m'attraper, dit-il à celle-ci, tu n'as qu'à te mettre un peu d'ammoniac.

LXV. — Respect dû à la parole d'un vieillard.

Un jour, quelqu'un vient trouver le Hodja et lui demande à emprunter son âne. — Il n'est pas à la maison, répond-il. Ces paroles n'étaient point achevées qu'on entend l'âne braire à l'intérieur. — O seigneur ! s'écrie l'emprunteur, l'âne n'est pas à la maison, dis-tu, et le voilà qui brait chez toi. — Comment ! répond le Hodja, tu t'en rapportes à l'âne et refuses de me croire, moi qui suis un vieillard à barbe blanche ! Quel homme singulier tu fais.

LXVI. — Quand le chat dort les souris dansent.

Le Hodja dit un jour à sa femme : — A quoi reconnais-tu qu'un homme est mort? — A ce que ses pieds et ses mains se sont refroidis, réplique la dame. Quelques jours après, le Hodja s'en fut au bois; tout en marchant, il sent froid aux pieds et aux mains. — Je suis mort, s'écrie-t-il en se couchant au pied d'un arbre. Des loups surviennent et commencent à dévorer son âne. — Quelle bonne occasion pour vous, s'écrie le Hodja étendu par terre, que le maître de l'âne soit mort.

LXVII. — Malheur consommé, malheur oublié.

Certain jour, un loup se met à dévorer l'âne du Hodja pendant que celui-ci coupait du bois dans la montagne; il n'aperçut le loup qu'au moment où il enlevait sa proie. Quelqu'un lui crie alors de pren-

dre garde à ce qui se passait. — Q'as-tu à crier maintenant? réplique le Hodja, le loup a mangé ce qu'il a voulu ; il n'y a pas de peine à se donner en haut de la montée.

LXVIII. — La queue dans le sac.

Un jour, le Hodja menait vendre son âne ; la queue de l'animal s'était salie de boue pendant le chemin. Il la coupe sans plus tarder et la met dans son sac. Pendant qu'il offrait l'âne à l'enchère, quelqu'un survient et dit : — Vois donc, ton âne est sans queue, on la lui a coupée. — Conclus toujours le marché, dit le Hodja, la queue n'est pas loin.

LXIX. — Les grenouilles récompensées.

Un jour, le Hodja revenait d'une longue course, son âne se trouvait fort altéré. L'animal aperçoit une flaque d'eau assez proche, mais dont les bords étaient fort escarpés. A la vue de l'eau, l'âne n'hésite point

et prend sa course vers la mare ; il était sur le point de se précipiter en bas quand les grenouilles qui habitaient le marécage se mirent à coasser. L'âne, effrayé, se rejette en arrière. — Le Hodja accourt, le saisit et s'écrie : — Merci, oiseaux du marais; voici de quoi acheter du gâteau, et, ce disant, il jette dans l'eau une pièce de trois paras (*environ deux liards*).

LXX. — Leçon de cosmographie.

Une fois, du temps du Hodja, surgirent trois moines instruits dans toutes les sciences. Ils voyageaient de côté et d'autre de par le monde et atteignirent ainsi les États de sultan Ala-Eddin (voir note 7). Celui-ci les invita *à se faire musulmans*. — Nous accepterons, dirent-ils, si vous nous faites donner réponse à toutes les questions que chacun de nous posera. Ils en tombèrent d'accord et le sultan réunit aussitôt tous ses savants et ses théologiens. Ceux-ci ne purent répondre à aucune question. — Comment, se disait le sultan

dépité, parmi tant de personnages doctes et instruits, il ne s'en trouvera donc pas un seul pour donner la réplique à ces gens-là. Il était dans cet état d'esprit quand un des assistants s'écria : — Personne autre que le Hodja ne pourra donner la solution de ces problèmes ! Aussitôt le monarque ordonne d'aller quérir le Hodja. A peine l'ordre du prince lui est-il communiqué qu'il se hâte de venir se présenter devant Sa Majesté. Après avoir reçu son salut, le sultan lui fait prendre place. — Pourrais-je, dit le Hodja, connaître le motif pour lequel le padischah a désiré ma présence ? — Le sultan le mit au fait. — Quelles sont donc vos questions? dit le Hodja aux moines. — Dans quel endroit, dit l'un d'eux en s'avançant, se trouve le milieu de la terre ? — Le Hodja descend de son âne un bâton à la main et désigne un endroit entre les pieds de devant de l'animal : — Voilà, dit-il, le milieu de la terre; il se trouve entre les jambes de mon âne. — C'est toi qui le dis, réplique le moine. — Si tu ne me crois

pas, mesure ; tu verras si tu trouves du plus ou du moins pour rectifier mon dire. — Un autre s'avance et dit : — Combien y a-t-il d'étoiles au ciel ? — Autant qu'il y a de poils sur mon âne. — Comment peux-tu me répondre là-dessus si tu n'as pas fait le compte et vérifié s'il y avait, ou non, une différence ? — Et toi, moine, as-tu donc compté combien il y a de poils sur lui et combien il y a d'étoiles au ciel ? — Si tu me réponds à une autre question, dit le même moine, nous pourrons voir si ta somme est juste. Combien y a-t-il de poils dans ma barbe ? — Autant qu'à la queue de mon âne. — Quelle preuve en as-tu ? — Oh ! mon cher, si tu ne me crois pas, compte. Le moine ne se déclarait pas satisfait. — Si tu n'es pas content, poursuit le Hodja, viens ; nous allons arracher les poils de ta barbe et ceux de la queue de mon âne, nous verrons facilement quel sera le résultat. — Qu'il n'en soit point ainsi, dit le moine. Ils s'humilièrent alors devant Dieu, devinrent tous musulmans et se lièrent avec le Hodja.

LXXI. — Avantages d'un bon avis.

Un jour, le Hodja place trois prunes sur un grand plateau de bois et les porte en cadeau au bey. En chemin, les prunes couraient les unes après les autres. — Ne jouez pas comme cela, s'écrie le Hodja, ou je vous mange. Les prunes continuaient leur danse ; alors le Hodja en mange deux, porte celle qui restait sur le plateau chez le bey et la lui offre. Celui-ci se réjouit fort *du présent* et donne une poignée d'aspres au Hodja. Quelque temps après, ce dernier prend des betteraves pour en faire un nouveau cadeau au bey. En chemin, quelqu'un l'accoste : — A qui portes-tu ceci ? — Au bey. — Si tu lui portais des figues cela lui serait, certes, plus agréable. Le Hodja revient chez lui, prend des figues et les porte chez le bey. Celui-ci se trouvait justement fort occupé, aussi jeta-t-il les figues à la tête du Hodja. Ce dernier se mit à adresser un remercîment au bey, à chaque figue qui

lui tombait sur la figure. — Pourquoi, fit le bey, me remercies-tu ainsi? — J'avais eu dessein de t'apporter des raves, en route quelqu'un m'a donné un bon avis, dont je remercie Dieu, car si j'avais suivi ma première idée, j'aurais maintenant la tête fendue.

LXXII. — Moyen de préserver ses vêtements de la pluie.

Une autre fois, le Hodja s'en va de nouveau chez le bey. Comme celui-ci partait pour la chasse il emmène avec lui le Hodja et le fait monter sur une rosse. Une averse vient à tomber; chacun s'enfuit au galop de son cheval. Quant au Hodja, il ne put faire avancer sa bête et dut rester là. Sans plus tarder il ôte ses habits, les met à l'abri sous le ventre de l'animal et reste dessus. La pluie finie il s'habille et arrive auprès du bey. Celui-ci s'étonne fort de ne point le voir trempé. — Ce cheval est fort vigoureux, explique le Hodja, il a couru si vite que je n'ai pas eu le

temps d'être mouillé. *Sur ce témoignage* le bey attache le cheval à la première place de son écurie. Un autre jour, en allant à la chasse, le bey prend ce fameux coureur et donne une autre monture au Hodja. Il vint derechef à pleuvoir ; chacun courut se mettre à couvert et le bey, resté sur sa rosse, fut trempé de la bonne manière. Furieux de la réponse que lui avait faite le Hodja, il l'appelle devant lui le lendemain. — Me crois-tu ton égal, que tu m'as menti alors que tu avais été mouillé ? — Pourquoi t'irrites-tu, bey, n'as-tu donc aucune connaissance des usages ? Si, comme moi, tu t'étais dépouillé et étais resté sur la bête, tu aurais pu, la pluie passée, te présenter couvert d'habits secs.

LXXIII. — Le bœuf substitué au cheval.

Un jour le bey fit inviter le Hodja au jeu de djérid — *course de javelot à cheval.* — Précisément le Hodja possédait un bœuf magnifique ; il le selle, le monte et arrive ainsi au lieu indiqué pour le djérid.

Chacun se met à rire en le voyant arriver *dans cet équipage.* — Hodja, fit le bey, c'est nouveau de monter un bœuf, mais il ne pourra courir! — Je l'ai vu courir plus vite que n'aurait pu le faire un cheval, réplique le Hodja, et alors il n'était encore qu'un veau.

LXXIV. — Repas chez Timour-lenk (Tamerlan).

Timour-lenk (voir note 8) avait fait inviter le Hodja à un repas, pour obtenir ses prières. Le Hodja monte sur son âne et prend avec lui son mollah (*disciple favori*). Apeine est-il arrivé que Timour-lenk l'invite à s'asseoir et lui indique un siége. En s'asseyant le Hodja remarque que Timour cachait ses pieds sous un coussin; il fourre également ses pieds sous un coin du coussin. Timour était indigné, à part lui, *de le voir se comporter ainsi* en sa présence. — Quelle différence, s'écrie-t-il enfin, y a-t-il pour la stupidité entre toi et ton âne?—Mon padischah, fit le Hodja,

ce coussin n'est-il pas là pour que nous nous en servions ? — Timour, encore plus irrité, allait vraisemblablement maltraiterle Hodja, quand on servit. Ils commençaient à peine à manger que Timour éternue sur le Hodja. — Mon padischah, fit celui-ci, n'avez-vous pas de honte d'en user ainsi ? — On ne s'en formalise point dans notre pays. — Il parlait encore que le Hodja laisse échapper un vent. — Et cela, fit Timour, n'est-ce pas honteux ? — On ne le considère pas ainsi dans notre pays, réplique le Hodja. Une fois les mets mangés et les sorbets bus, chacun se retire. En allant à la maison le mollah *interroge son maître :* — Pourquoi, effendi, as-tu donc laissé échapper un vent en présence de Timour ? — Quand le prêtre fait une faute légère (pisse), les fidèles en font une lourde.

LXXV. — Les oies de Timour-lenk.

Un jour le Hodja fait cuire une oie et la porte au sultan, mais, en route, la faim

le prend; il arrache une cuisse de l'animal et la mange. Arrivé devant le padischah, il offre son oie. Timour-lenk s'aperçoit de l'affaire et, tout contrarié, se dit en lui-même : Ce Hodja se moque de moi. — Qu'est devenue, fit-il, la patte de cet animal? — Dans notre pays, réplique le Hodja, les oies n'ont qu'une patte; si tu ne me crois pas, vois, auprès de cette fonfaine, un troupeau d'oies. — Toutes se tenaient sur une patte. Sans plus tarder Timour ordonne à un timbalier de prendre ses baguettes et de battre le tambour. Il frappe la caisse et les oies, *effrayées*, se mettent sur leurs deux pattes. — Regarde, dit Timour, et vois-les maintenant avec deux pattes. — *Par la force des baguettes,* réplique le Hodja, on pourrait bien te faire aller toi-même sur quatre.

LXXVI. — L'oreille mordue.

Le Hodja étant devenu cadi (*juge*), deux individus se présentent un jour devant lui. — Cet homme, dit l'un, m'a mordu

l'oreille. — Ce n'est pas moi; c'est lui-même qui se l'est mordue. — Retirez-vous quelques instants, fit le Hodja, ensuite je vous ferai connaître ma décision. Ils sortent et, sans plus tarder, le Hodja s'enferme et s'efforce de s'attraper l'oreille et de se la mordre. Ses essais aboutirent à une chute où il se fendit quelque peu la tête. Il s'enveloppe d'une bande et revient. Les deux plaideurs reprennent séance et renouvellent leur dispute. — Sachez, dit le Hodja, que non-seulement un homme peut se mordre l'oreille, mais même qu'il peut, de plus, tomber et se fendre la tête.

LXXVII. — Une dispute nocturne.

Une nuit le Hodja, couché dans sa maison, entend une dispute devant sa porte. — Lève-toi, femme, dit-il, et prends la chandelle, que j'aille voir ce que c'est. — Reste donc, lui dit-elle. — Sans l'écouter il s'enveloppe de la couverture du lit et sort. — Aussitôt l'un des contestants se saisit de la couverture et l'emporte. Le

Hodja, tremblant de froid, rentre chez lui. — Quelle était, fit sa femme, la cause de la contestation? — Ils disputaient à propos de la couverture; l'objet une fois enlevé, la querelle a pris fin.

LXXVIII. — La peine du talion.

Un jour la femme du Hodja lui dit : — Promène un peu notre fils, que j'aille à mes affaires. — Le Hodja prend l'enfant dans ses bras, mais celui-ci vint bientôt à pisser sur lui. Sans plus tarder, le Hodja en use de même à son égard et l'inonde. — Pourquoi as-tu agi de la sorte? lui dit sa femme à son retour? — Si quelque passant eût pissé sur moi, je l'aurais payé d'une pire monnaie encore.

LXXIX. — Danger de tirer sur son propre manteau.

Un soir la femme du Hodja lave le caftan de son mari et l'accroche dans le jardin. Le Hodja croit y voir quelqu'un les

bras étendus. — Prends mon arc et mes flèches, dit-il à sa femme, et viens. — La femme arrive et les lui présente. Il prend alors une flèche, perce le caftan de part en part, ferme ensuite sa porte et se couche ; le matin il s'aperçoit qu'il a tiré sur son propre caftan. — Merci, Seigneur ! s'écrie-t-il alors, de ce que je ne me suis pas trouvé dedans, autrement il y a beau temps que je serais mort.

LXXX. — Leçon de politesse.

Certain jour que le Hodja se rendait à son cours accompagné de ses mollahs (*élèves*), il lui prit fantaisie de les précéder, monté à l'envers sur son âne. — Pourquoi, Hodja, lui dirent-ils, montes-tu ainsi à rebours ? — Si je m'étais placé à l'ordinaire, réplique-t-il, je vous aurais montré mon dos ; si je vous avais fait marcher devant, j'aurais vu le vôtre. Le mieux est d'en user comme je l'ai fait.

LXXXI. — Avantage obtenu d'une prière.

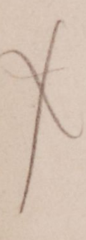
Une nuit un voleur marchait sur le toit pendant que le Hodja était au lit. Celui-ci s'adresse alors à sa femme et lui dit : — Un de ces derniers jours, je voulus rentrer dans la maison ; je fis alors une prière, et ayant saisi les rayons de la lune, je descendis aisément. — Le voleur, placé sur le toit, entendait tout. Un moment après il fait sa prière à l'exemple du Hodja, saisit les rayons de la lune et tombe en bas de la cheminée. — Le Hodja se lève, prend le voleur au collet et crie à sa femme d'allumer la chandelle. — Doucement, seigneur, fait le larron, avec les prières que vous savez et le jugement que j'ai, je n'ai garde de vous échapper de longtemps.

LXXXII. — Point de plaisir sans peine.

Le Hodja possédait un bœuf orné de si belles cornes qu'on aurait pu s'asseoir entre elles. Chaque fois que son maître l'a-

percevait dans le troupeau, il se disait qu'il s'assiérait volontiers entre ses cornes. Ce projet arrêté il arriva que l'animal vint se coucher en face de lui. — Saisissons l'occasion, se dit le Hodja. — Il saute alors entre les deux cornes et s'y assied. Le bœuf se lève aussitôt et précipite le Hodja à terre. Celui-ci reprend ses esprits après être resté quelque temps étendu. Sa femme arrive alors tout en pleurs. — Arrête tes larmes, ma femme, dit-il ; si j'ai beaucoup souffert, du moins j'ai satisfait mon envie.

LXXXIII. — Bénéfice attendu d'une fâcheuse visite.



Un jour un voleur s'introduit dans la maison ; la femme en avertit aussitôt son mari. — Tais-toi, dit celui-ci, plaise à Dieu qu'il trouve quelque chose, je le lui prendrai des mains.

LXXXIV. — Un mari docile.

Un jour la femme du Hodja lui dit : — Ne te couche pas si près de moi. — Celui-ci se lève, prend ses babouches et s'en va. Deux jours après son départ il rencontre un ami et lui dit : — Va trouver ma femme et demande-lui si je dois encore m'éloigner d'elle ou si c'est assez comme cela.

LXXXV. — Inspiration poétique.

Il était couché une nuit avec sa femme. — Holà, ma femme, s'écrie-t-il, lève-toi et allume la chandelle que j'écrive un vers qui m'est venu à l'esprit. — La femme se lève, allume la chandelle et lui donne l'encrier et le qelam (*roseau à écrire*). Après qu'il a écrit son vers, sa femme lui demande de le lui lire. — Voilà, dit le Hodja : Entre une feuille verte et une poule noire s'est placé mon nez rouge. (*Critique des poésies ampoulées et sans rime ni raison.*)

LXXXVI. — Demande inopportune.

Un jour que le Hodja était malade, des femmes vinrent s'informer de sa santé. L'une d'elles lui dit : — Nous dépendons tous de Dieu, si tu venais à mourir, comment devrions-nous te pleurer? — Pleurez-moi, dit le Hodja, comme quelqu'un auquel on avait toujours à demander plus qu'il ne pouvait en dire.

LXXXVII. — Qui a pris cela? C'est le chat.

Chaque fois que le Hodja apportait du foie, sa femme paraissait fort satisfaite; cependant, quand venait l'heure du souper, on lui présentait un mets de pâte pétrie. — Ma femme, lui dit-il une fois, je t'apporte tous les jours du foie, que devient-il ? — Le chat emporte tout, répondit-elle. — Le Hodja sort peu après et enferme sa hache dans une caisse à clef. — Que crains-tu pour ta hache? lui dit sa femme. — Je crains le chat. — Qu'y a-

t-il de commun entre lui et ta hache ? — S'il se montre avide de deux aspres de foie ne le sera-t-il point d'une hache de quarante aspres (voir note 1).

LXXXVIII. — Un testament généreux.

Un jour la femme du Hodja voulait aller au bain. Il ne possédait qu'un seul aspre, qu'il avait placé dans une cachette ignorée de sa femme. — Attends, s'écrie-t-il en cet instant, je ne me sens pas bien, je me meurs; tiens, fait-il en regardant vers le coin de la porte où était l'aspre, voilà où est tout mon argent.

LXXXIX. — Qui demande du savon ne se sent pas propre.

Le Hodja et sa femme s'en furent un jour auprès d'une mare laver leur linge. Ils s'apprêtaient à jeter dessus de l'eau et du savon, un corbeau survint dans le moment et enlève le savon. La femme arrive et s'écrie : — Holà, mon mari, ac-

court ! un corbeau enlève notre savon. — Tais-toi, femme, ce n'est rien, dit le Hodja, laisse-le donc se laver; il a encore plus besoin que nous de se blanchir.

XC. — L'accord conjugal.

Un jour le Hodja et sa femme tombèrent d'accord qu'ils rempliraient le devoir conjugal tous les vendredis. La chose une fois convenue : — Comment, fit le Hodja, m'en rappellerais-je avec mes occupations? — Chaque semaine, réplique la femme, je mettrai ton turban sur la grande armoire, tu verras ainsi que le vendredi est venu. Certain jour, qui n'était pas un vendredi, la femme se sent prise de désirs; sans plus tarder, elle met le turban sur l'armoire. — Mais, s'écrie le Hodja, ce n'est point aujourd'hui vendredi. — Si fait, répond la femme. — Eh bien, réplique le Hodja, il faudra alors que, dans cette maison, du vendredi ou de moi, l'un attende l'autre.

XCI. — Un galant éconduit.

Un jour, la femme du Hodja et celle d'un voisin s'en vont à la rivière laver des caleçons. Dans cette même campagne se trouvait aussi l'ayân (*chef de plusieurs villages*) sorti pour se promener. Il s'avance du côté des femmes et les regarde. — Que regardes-tu, l'homme? fit la femme du Hodja. — La femme de celui qu'on appelle le Hodja, réplique l'ayân. Le lendemain celui-ci s'en va chez Nasr-Eddin. — Telle femme est-elle à toi? lui demanda-t-il. — Elle est à moi. — Amène-la-moi. — Qu'en feras-tu ? — Il vaut mieux lui faire une demande *galante* qu'à toi. — Fais-m'en d'abord une, répliqua le Hodja, et je lui en ferai une autre après.

XCII. — L'enfant précoce.

On demandait un jour au fils du Hodja, *en lui montrant* une aubergine : — Qu'est ceci ? — C'est un petit veau qui n'a pas

encore ouvert les yeux. — Voyez, s'écrie le Hodja, il a appris cela tout seul, ce n'est pas moi qui le lui ai enseigné !

XCIII. — Entre amis pas de façons.

Une voiture passait un jour, allant à Sivri-Hissar (voir note 6) ; le Hodja *se disposait aussi à s'y rendre*. Il sort alors tout nu de sa maison, court après la voiture, y monte et part avec elle. En s'approchant de Sivri-Hissar, les conducteurs furent annoncer à toute la ville l'arrivée du Hodja. Les habitants viennent à sa rencontre et le voyant tout nu lui en demandent la raison. — Je vous aime tant, dit-il, que *pour vous venir voir* j'ai oublié même de me vêtir.

XCIV. — Demi-travail, demi-paye.

Par aventure, le Hodja avait attrapé la teigne. Il se fit raser et donna un aspre au barbier ; la semaine suivante, celui-ci, après l'avoir rasé, lui présente une glace.

— La moitié de ma tête, dit alors le Hodja, est prise de teigne, ne pourrais-tu te contenter d'un aspre pour deux toilettes.

XCV. — Dans toute société une dupe.

Un jour, le Hodja s'en va à la pêche avec quelques autres ; ils jettent le filet à la mer ; le Hodja se précipite aussitôt dans le filet. — Que fais-tu là ? Hodja, lui dit-on. — Je pensais, dit-il, être moi-même le poisson (*c'est-à-dire l'individu qu'on a voulu attraper dans cette affaire, le dindon de la farce*).

XCVI. — Les plaisants devinés.

Un jour, les gamins du quartier se dirent les uns aux autres : — Venez, nous allons faire monter le Hodja sur un arbre et nous lui prendrons ses babouches. Ils s'en vont se placer au pied d'un arbre en criant : — Qui pourra y monter ? Le Hodja arrive. — C'est moi qui y monterai,

s'écrie-t-il. Il relève aussitôt les pans de sa robe dans sa ceinture, place ses babouches dans son sein et se met à grimper. — Que feras-tu là haut de tes babouches? lui crient les enfants. — Peut-être, réplique-t-il, y a-t-il par là un chemin tout préparé *pour elles*, aussi je veux les avoir à ma portée.

XCVII. — Cadeau de paysan coûte cher.

Certain paysan arrive un jour chez le Hodja et lui fait présent d'un lièvre. On le reçoit avec honneur et prévenance et, du lièvre, on fait une soupe. La semaine suivante, le paysan arrive de nouveau. — Qui es-tu ? — Je suis l'homme qui vous ai apporté un lièvre. On l'accueille derechef. Quelque temps après, quelques individus se présentent et demandent l'hospitalité. — Qui êtes-vous ? fit le Hodja. — Nous sommes les voisins de l'homme qui vous a apporté un lièvre. Quelques jours se passent et une troupe de gens se présente de même. — Qui êtes-vous, demande-

t-on au principal d'entre-eux ? — Nous sommes les voisins des voisins de l'homme qui vous a apporté un lièvre. — Soyez les bienvenus. Le Hodja place bientôt devant chacun une tasse pleine d'eau claire. — C'est un niais, se dirent-ils à l'aspect *d'un mets si nouveau*. — Ceci, dit le Hodja, est la sauce de la sauce du lièvre.

XCVIII. — Leçon peu prisée.

Certain jour, le Hodja, en labourant son champ, trouve une tortue. Il la prend, lui passe une ficelle autour du cou et l'accroche à sa ceinture. La tortue s'agitait et se démenait. — Calme-toi, dit le Hodja, tu apprendras ainsi à labourer un champ.

XCIX. — Un fiancé peu galant.

Un jour, le Hodja se marie ; il adresse des invitations, les voisins arrivent, commencent à manger et oublient d'appeler le Hodja. Celui-ci se fâche. — N'avez-vous

pas bientôt fini ? s'écrie-t-il. — Ils sortent et cherchent le Hodja sans le trouver; ils se mettent alors sur ses traces et finissent par le découvrir. — Holà, lui crient-ils, arrive donc, où t'en vas-tu ainsi ? — Que celui, répond-il, qui a pris part au banquet entre dans la chambre nuptiale.

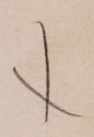
C. — Le cavalier brouillon.

Un jour, le Hodja s'en fut à la ville avec une caravane; tous s'arrêtent en certain endroit et attachent leurs chevaux. Le lendemain matin, le Hodja ne retrouve point son cheval, *faute de pouvoir le distinguer* parmi les autres. Aussitôt il prend son arc et sa flèche et s'écrie : — Cavaliers, j'ai perdu mon cheval ! Chacun se met à rire et prend son cheval. Cela fait, le Hodja ne tarde pas à reconnaître le sien, resté seul. D'une main, il saisit l'étrier, y met le pied droit et se trouve en selle, la face tournée du côté de la croupe. — Holà, Hodja ! lui crie-t-on, pourquoi montes-tu à l'envers ? — Je ne suis pas

monté à rebours, répond-il, puisque je suis du côté où le cheval respire.

CI. — La sueur de nègre.

Un des élèves du Hodja était nègre ; il se nommait Hammad. Un jour il était tombé de l'encre sur le Hodja. — Qu'est ceci ? lui demande-t-on. — Notre Hammad, dit-il, se trouvait en retard pour arriver à la leçon, à force de courir il a eu chaud et sa sueur est tombée sur moi.



CII. — Tout nom n'est pas bon à donner.

Le Hodja monte un jour en chaire : — Musulmans, écoutez, l'avis que je vous donne : faites attention, s'il vous survient des enfants, de ne pas leur donner le nom de Eïoup (Job). — Pourquoi ? lui dit-on. — Parce que le peuple, *en prononçant ce nom,* dit Eïp *(cordes). — C'est un nom qui sent la corde, dirait-on en français.*

CIII. — L'ablution incomplète.

Un jour, au moment de commencer la prière, l'eau manque au Hodja pour compléter ses ablutions. Il se met en oraison, une jambe en l'air, à la manière de l'oie. — Que fais-tu là? lui dit-on. — Cette jambe, répondit-il, n'a pas eu d'ablution.

CIV. — Dans l'obscurité on ne distingue rien.

Quelqu'un vint un jour prendre logement chez le Hodja. La nuit arrivée, il se couche et, un moment après, souffle la chandelle. — La chandelle éteinte est à ta droite, dit le voyageur, passe-la-moi que je l'allume. — Es-tu fou? réplique le Hodja. Comment connaîtrais-je ma droite dans l'obscurité ?

CV. — Le chevreau devenu bouc.

Sous quelle constellation es-tu né ? demandait-on un jour au Hodja, — Sous

la constellation du bouc. — Mais, Hodja, il n'y en a point de ce nom. — Quand j'étais alors enfant, réplique-t-il, ma mère me fit croire que c'était ma constellation et qu'elle était alors nouvelle. — La nouvelle n'est pas celle du bouc, mais bien celle du chevreau. — Imbéciles ! il y a quarante ou cinquante ans de cela, le chevreau n'est-il point devenu bouc ?

CVI. — L'oreille d'un ennemi est fermée aux meilleurs avis.

Pendant que le Hodja était Hathib (*celui qui récite le Houthbé ou prière publique pour le souverain*), il eut une dispute avec le sou-bachi (*sorte de magistrat municipal dans les petits endroits*). Sur ces entrefaites le sou-bachi mourut. Le moment de l'enterrement venu, on alla trouver le Hodja : — Viens, effendi, lui dit-on, faire l'instruction. — Mais, répondit celui-ci, ceux qui se disputent avec moi ne prêtent point attention à mes discours. *En citant cette expression proverbiale,*

le Hodja fait allusion aux recommandations mortuaires faites au défunt. L'allocution sur le corps a, en effet, pour but principal de préparer le mort à répondre aux questions que lui poseront, une fois placé dans le tombeau, le bon et le mauvais ange. (V. note 4.)

CVII. — Un cadi bien attrapé.

Deux individus, assis dans une boutique en face de chez eux, causaient familièrement ensemble. Leurs logis se touchaient. Un chien vint à faire ses ordures au milieu de la rue, en face de leurs maisons. Un d'eux s'écrie : — C'est près de chez toi ! — C'est plus près encore de chez toi ; reprend l'autre, aussi est-ce à toi à l'enlever. — La dispute s'échauffe, ils s'en vont au tribunal. Justement le Hodja était venu, ce jour-là, voir le cadi. — Hodja, lui dit celui-ci *ironiquement*, occupe-toi du procès de ces gens-là. — Votre rue, demande le Hodja aux plaideurs, est-elle un grand chemin ? — Certainement, ré-

pondit l'un d'eux. — Alors mon avis est, dit le Hodja, que ce ne soit ni toi, ni l'autre qui ramasse l'objet, mais bien le cadi.

CVIII. — La faute de l'enfant s'impute au père.

Le veau du Hodja courait un jour, en beuglant, de côté et d'autre. Aussitôt le Hodja saisit son bâton et s'en prend au bœuf. — Pour quelle faute, lui crie-t-on, le frappes-tu donc, Hodja ? — Toute la faute est sur lui, répond-il. Comment son veau, né d'hier, saura-t-il quelque chose s'il ne l'instruit pas?

CIX. — Le berger astronome.

Un jour que le Hodja se rendait à Derbend (voir note 9), il rencontre un berger. — Es-tu docteur de la loi ? lui demande celui-ci. — Certainement. — Écoute ; j'ai posé une question aux gens comme toi ; attends un moment que nous fassions une convention : si tu peux me répondre je

parlerai, si tu ne peux pas nous ne parlerons pas. — Quelle est ta question ? fit le Hodja. — Des deux lunes qui existent, dit-il, l'une est petite : elle devient grande comme une roue quinze jours après, puis elle meurt et disparaît. Ensuite une nouvelle paraît et en fait autant. Que deviennent les vieilles ? — Voilà vraiment, fit le Hodja, une chose bien difficile. Les vieilles lunes se brisent et on en fait des éclairs. Ne vois-tu pas, quand il tonne, de quelle façon ils brillent, semblables à des épées ? — Bravo ! s'écrie le berger, tu es un vrai savant ; je suis absolument de ton avis.

CX. — Une bonne cachette.

Certain jour le Hodja se trouvait seul chez lui. Il fait alors un trou et enfouit là une petite somme qu'il possédait. Il s'en va ensuite sur sa porte et se dit : Puisque je connais la place je pourrais bien être le voleur. Il retire alors son argent et l'enterre dans un autre endroit. — Toujours préoccupé cependant, il allait et venait en

disant : ce n'est pas encore cela. Une colline se trouvait en face de sa maison, il va couper, dans son jardin, une longue perche, place ses espèces dans un petit sac, l'attache au bout de la perche et place celle-ci sur la colline. Il descend ensuite tout en bas et, regardant en haut, s'écrie : l'homme n'est pas un oiseau, comment pourrait-il atteindre là ? j'ai trouvé un bon endroit. Un mauvais sujet l'observait. Une fois le Hodja éloigné, l'autre monte sur la butte, fait descendre le sac, frotte la perche avec un peu de fiente de bœuf, la replante ensuite sur le sommet et gagne le large. Peu après le Hodja se trouve avoir besoin d'argent. Il accourt au bas de la perche, voit qu'il ne lui reste plus rien et qu'après le bâton se trouvent des traces de fiente de bœuf. — Quoi ! s'écrie-t-il, j'ai dit qu'aucun homme ne pouvait atteindre le haut de cette perche et voilà qu'un bœuf y est monté ! C'est là un vrai miracle ! *Et, faisant l'oraison funèbre de son argent :* la miséricorde de Dieu soit sur lui, dit-il !

CXI. — Invitation promptement acceptée.

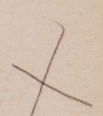
Un jour le Hodja s'en retournait chez lui. Il vint à rencontrer quelques talebs (*étudiants*). — Messieurs, leur dit-il, venez dîner chez moi, à la fortune du pot. — Très-bien, répliquent les talebs *sans se faire prier davantage;* ils suivent alors le Hodja et arrivent à sa maison. — Celui-ci les invite poliment à entrer et pénètre ensuite à l'intérieur *du harem.*— Ma femme, j'amène quelques hôtes, donne-nous la soupière, que nous mangions. — Quels achats et quelles provisions as-tu faits que tu me demandes la soupe ? — Femme, réplique-t-il, donne-moi toujours le soupière. — Il la prend et s'en va retrouver ses invités. — Excusez-moi, messieurs, leur dit-il, mais s'il y avait eu chez nous du beurre et du riz, je vous aurais présenté non-seulement la soupière, mais encore de la soupe dedans. *Cette histoire s'adresse aux gens qui acceptent une invitation sans se faire prier.*

CXII. — Un mari en exil.

Un jour le Hodja va se coucher dans son cellier. Sa fille y vient chercher quelque chose et voit son père couché et caché sous un grand vaisseau de terre. — Hé, mon père, s'écrie-t-elle, que fais-tu donc là ? — Dans la main de ta mère que ne me faut-il pas faire ? *elle m'oblige même à m'exiler.*

CXIII. — Leçon donnée à un mendiant.

Certain jour le Hodja, tranquille chez lui, entend quelqu'un frapper à sa porte. — Que veux-tu ? crie-t-il. — Descends, lui dit un mendiant. — Le Hodja descend aussitôt et lui demande ce qu'il veut. — Je désire une aumône, répond-il. — Monte avec moi. Une fois le pauvre monté : — Dieu t'assiste, lui dit le Hodja. — Pourquoi, seigneur, ne m'as-tu pas fait cette réponse en bas ? — Et toi, réplique le Hodja, pourquoi, pendant que j'étais en haut, m'as-tu obligé à descendre ?



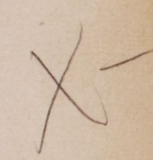
CXIV. — Moyen d'accouchement ignoré des sages-femmes.

La femme du Hodja se trouvait en mal d'enfant ; elle était sur la sellette depuis un jour ou deux sans pouvoir accoucher. — Seigneur, ne sais-tu pas quelque prière pour faire sortir cet enfant ; crièrent les femmes, de l'intérieur, au Hodja ? — Celui-ci court immédiatement chez l'épicier, achète quelques noix et dit : — Laissez-moi entrer : en versant des noix sous la chaise, l'enfant les verra et sortira pour s'amuser avec.

CXV. — A réponse réponse et demie.

La femme du Hodja voulut un jour lui jouer un tour avec de la soupe. Elle la place devant eux et, par aventure, oublie qu'elle était encore toute chaude, en prend elle-même une cuillerée et se brûle *si bien* le gosier que les larmes lui en viennent aux yeux. — Qu'as-tu, femme, lui de-

mande le Hodja, la soupe serait-elle trop chaude? — Non, seigneur, réplique-t-elle, mais mon père défunt aimait beaucoup la soupe, cela m'est revenu en mémoire; voilà pourquoi j'ai pleuré. Le Hodja la croit, avale une cuillerée du potage, se brûle le gosier et commence à pleurer. — Qu'as-tu donc, lui dit sa femme? — Je m'afflige, dit-il, de ce que ta maudite mère, en mourant, ne t'a pas emmenée avec elle.



CXVI. — Plaisantes conséquences d'un sermon.

Un jour la femme du Hodja s'en va entendre un sermon. A son retour son mari lui demande ce qu'a dit le prédicateur. — Si quelqu'un remplit le devoir de mariage envers son conjoint, a-t-il dit, le Dieu Très-Haut lui bâtit un pavillon en paradis, il leur en construit à tous. — Viens, dit aussitôt le Hodja, que nous bâtissions un pavillon en paradis. Ils s'en vont ensemble et, un moment après, sa femme lui dit :

Tu t'es bâti une maison, bâtis-m'en une maintenant. — Cela t'est bien facile, à toi, s'écrie le Hodja ! Calme-toi ! Voudrais-tu donc une maison pour chacun des membres de la famille et fâcher le maître architecte ! Va, une seule suffira bien pour nous deux.

CXVII. — Les visiteurs importuns.

Le Hodja rencontre un jour une troupe d'étudiants en théologie. — Venez, s'il vous plaît, chez moi, leur dit-il. — Une fois *arrivés* devant chez lui, il les prie d'attendre un instant pendant qu'il va entrer. Il pénètre à l'intérieur. Femme, es-tu là ? s'écrie-t-il. Débarrasse-moi donc de ces gens-ci. — Elle se montre et dit : Le Hodja n'est pas rentré. — Il est rentré, répliquent les étudiants. — Là-dessus ils se mettent à disputer. Cependant le Hodja, retiré dans les appartements supérieurs, met la tête à la fenêtre : — Hé ! messieurs, crie-t-il, pourquoi vous échauffez-vous ainsi ; cette maison a peut-être

deux portes; il a pu sortir par l'autre et ne point rentrer.

CXVIII. — Un père à la main heureuse.

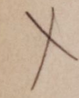
Certain jour un fils naquit au Hodja. — Coupe-lui toi-même le nombril, lui dit-on, car ta main porte chance. — Très-bien, fit le Hodja. Il tire le nombril, arrache tout et laisse un trou à la place. — Hé! seigneur, que fais-tu donc là? s'écrie-t-on. — S'il n'a pas de trou ailleurs, réplique-t-il, il en aura un là.

CXIX. — Tel fils, tel père.

Je sais comment tu es venu au monde, disait à son père le fils du Hodja. — De quoi parles-tu là? dit la mère en se fâchant. — Tu t'embrouilles, ma femme, dit le Hodja, pour quelle raison ce garçon, qui est intelligent, ignorerait-il cela?

CXX. — Réclamation évitée.

Un jour le cadi de Sivri-Hissar était couché, ivre, dans une vigne. Le Hodja se trouvait le même jour à la promenade avec son amad (*élève-secrétaire*). Il arrive jusque-là, voit le cadi ivre, lui prend son féradjé (*manteau*), s'en couvre les épaules et s'éloigne. Le cadi s'éveille et s'aperçoit de la disparition de son féradjé. A son retour il recommande l'affaire aux huissiers du tribunal. Ceux-ci aperçoivent l'objet sur le dos du Hodja, saisissent celui-ci et l'amènent devant le cadi. — Hé! Hodja, lui dit ce juge, où as-tu trouvé ce féradjé ? — J'étais à la promenade avec mon amad, répond celui-ci, à certain moment il aperçut un gradué ivre, étendu le derrière ouvert. Mon amad en usa deux fois avec lui à son plaisir, puis je pris ce féradjé et m'en couvris. S'il est à toi, prends-le. — Va, s'écrie le cadi *tout troublé*, ce n'est point le mien.



CXXI. — Un mort loquace.

Un jour le Hodja, étendu sur le bord de la rivière pour dormir, ressemblait assez, *par son immobilité,* à un mort. Un passant survient. Est-ce que par hasard tu saurais où est le gué de cette rivière? lui demande-t-il. — Quand je vivais, répond le Hodja, je passaisde ce côté, maintenant je n'ai plus à m'occuper de la situation *du gué.*

CXXII. — Le barbier maladroit.

Le Hodja se faisait raser un jour par un barbier novice qui lui entamait la tête à chaque coup de rasoir et collait du coton sur la coupure. — Hé! l'ami, dit alors le Hodja au barbier, si tu dois semer du coton sur la moitié de ma tête, je m'en vais semer du lin sur le reste. (*Allusion aux bandelettes de toile à mettre sur des lésions plus fortes que les écorchures du rasoir, pansées simplement avec de la ouate.*)

CXXIII. — Naïveté d'un faux témoin.

Un jour des gens emmenaient le Hodja pour servir de témoin. Ils arrivent chez le cadi et celui-ci, s'adressant au Hodja, lui dit : — Il s'agit de blé dans ce procès. — C'est au sujet d'orge, réplique le Hodja, que j'ai à témoigner. — Mais c'est du blé, lui insinuent ses compagnons. — Ignorants que vous êtes, s'écrie le Hodja, du moment qu'il s'agit de mentir, qu'importe que ce soit à propos d'orge ou de blé ?

CXXIV. — La lune tirée du puits.

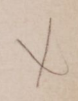
Un jour le Hodja s'en va tirer de l'eau au puits : il y voit l'image de la lune, comme si elle y fût tombée. — Il faut, s'écrie-t-il, la tirer de là sans retard. — Il prend alors une corde munie d'un crochet et la lance dans le puits. Elle s'accroche à une pierre, il tire, la corde cède, il tombe à la renverse et aperçoit alors la lune au

ciel. — Dieu soit loué et remercié, s'écrie-t-il, je me suis donné du mal, mais au moins la lune est remise à sa place.



CXXV. — Le rossignol novice.

Un jour le Hodja était monté sur un abricotier, dans le jardin de quelqu'un, quand le propriétaire survint. — Que fais-tu là? s'écrie celui-ci. — Hé! ne vois-tu pas ? réplique le Hodja, que je suis un rossignol ; je chante. — Eh bien ! dit l'autre, chante donc, je t'écoute. Le Hodja commence à chanter. — Quel gazouillement, fit le jardinier éclatant de rire! — C'est comme cela, réplique le Hodja, que chante un rossignol novice.



CXXVI. — Conclusion.

On voit ainsi que le Hodja était instruit dans chaque science et initié à toutes les finesses. Il instruisait de ses leçons tous ceux qui l'en priaient. Quelquefois ses discours restaient incompréhensibles

car, pendant ses instructions, Dieu l'inspirait et le comblait de révélations ; c'était vraiment un sage. La miséricorde du Seigneur soit sur lui, la miséricorde et la protection.





NOTES

(1) Trois aspres forment un para, quarante, paras une piastre et cinq cents piastres une bourse. Actuellement la bourse vaut 112 fr. 50 c. la piastre 22 centimes et demi. Sur ce pied le para équivaut à environ un demi-centime et l'aspre à un sixième de centime. Toutefois, comme les remaniements successifs des monnaies n'ont cessé d'avilir l'aspre ottoman et ses multiples, les évaluations ci-dessus s'appliquent uniquement à l'état monétaire actuel ; intrinsèquement l'aspre devait avoir, du temps du Hodja, une valeur beaucoup plus grande et qu'on pourrait estimer d'après Belin (*Journal Asiatique* 1864) à environ 25 centimes.

(2) Koniah, l'ancienne Iconium (par 30° 17 long E. et 38° 52 lat. N.) est fort souvent citée quand il s'agit d'histoire orientale. Elle fut successivement la capitale de deux États seldjoukides : la sultanie de Koniah ou empire de Roum et la principauté de Koniah ou de Karamanie.

Parlons tout d'abord de la Sultanie. En 1037, Togrul-bey, petit-fils de Seldjouk, sortit des steppes du Turkestan, s'empara, à la tête d'une horde de Turcomans, de Nichapour, puis conquit l'empire des Gaznevides, mit fin, en 1055, au règne des Bouïdes d'Ispahan et se rendit enfin maître de Bagdad. A sa mort, arrivée en 1063, Alp-Arslan, son neveu, soumit la Géorgie, l'Arménie et une partie de l'Asie-Mineure. Melik-Schah, fils d'Alp-Arslan, régnait sur la Perse et rangea sous ses lois presque toute la Syrie et diverses régions de l'Asie centrale (1074-1092).

Ce fut alors que Soliman, fils de Koutoulmich et neveu de Melik-Schah, dont il commandait les troupes, se mit à faire des conquêtes pour son compte et fonda (1075) l'empire de Roum ou de Koniah. Cette souveraineté comprit l'Asie Mineure presque entière, la Cilicie et l'Arménie. D'abord affaiblie par les attaques des chrétiens, lors des premières croisades, elle fut ensuite ravagée par les Mongols et tomba sous leur dépendance au XIIIe siècle. Elle finit par se démembrer en 1294 après la défaite de Gaïath-Eddin, son quinzième souverain, vaincu par ses émirs révoltés, et se divisa alors en dix principautés indépendantes.

L'une d'elles, la principauté de Karamanie, laquelle dut son nom à Karaman son premier sultan, prit pour capitale Koniah. La Karamanie comprenait (1302), sept provinces secondaires :

Bey-Chéhir, Ak-Chéhr, Ak-Séraï, Kir-Chéhir, Nigdeh et Kansarieh. Ses princes soutinrent successivement huit guerres contre les Ottomans. Tour à tour asservie, simplement tributaire ou complétement indépendante, cette contrée ne fut définitivement réunie à l'empire turc qu'en 1464 par Mahomet II.

Actuellement Koniah compte environ 25,000 habitants; de hautes murailles, flanquées de tours carrées, lui prêtaient, naguère encore, un aspect imposant. Elle sert de chef-lieu au liva qui porte son nom, dans l'élayet de Karaman, et renferme, outre un palais assez élégant, plusieurs belles mosquées. Celle bâtie par le sultan Ala-Eddin (voir note 7) est considérée comme le type le plus parfait de l'architecture seldjoukide. M. Texier a parlé avec détails de ce monument dans sa *Description de l'Asie Mineure*. 3 vol. in-fol., Paris, 1839.

(3) Le Ramazan est le mois pendant lequel il est interdit aux musulmans de boire, manger, ou même fumer pendant le jour. Les mois mahométans étant lunaires, la durée du Ramazan est celle d'une lune. Ce temps écoulé, commence le Baïram, la grande fête des sectateurs de Mahomet.

(4) Le bon et le mauvais ange, nommés Munkir et Nékir, sont, d'après les musulmans, préposés à l'interrogatoire des morts, lequel est effectué dès que le corps se trouve placé dans le

tombeau. D'après les réponses du défunt et le rapport fait à Dieu par les deux anges, l'âme du mort est conduite en paradis ou en enfer.

(5) Ak-Chéhir (en turc Ville-Blanche), à deux heures du lac qui porte son nom, élayet de Bozauk, liva d'Angora, l'ancienne Antiochia ad Pisidiam, résidence ordinaire de Nasr-Eddin Hodja, est située par 29°-15 de long. E. et 38°-13 lat. N., soit à 100 kil. environ de Koniah. De nombreux ruisseaux la traversent. Ak-Chéhir fut prise en 1392 par Bayézid-la-Foudre, ensuite ce sultan ottoman, vaincu et fait prisonnier par Timour-lenk (1402), y fut relégué ; il y mourut, dit-on, au bout de quelques mois. Cette ville possède encore une superbe mosquée et un collége dits de Bayézid. Selon Otter (Voyages tome I, p, 58, Paris, 1748) on y remarque le tombeau de Nasr-Eddin Hodja.

(6) Sivri-Hissar (en turc Château-Pointu), paraît être l'ancienne Abrostola, elle se trouve par 29°-15 de long. E. et 39°-30 lat. N., soit à environ 108 kil. d'Ak-Chehir.

Selon le voyageur anglais Kinneir * et M. Dauzats, lequel la visita en 1855, l'intérieur de la ville porte de nombreuses traces de la civilisation grecque. On rencontre à chaque instant des chapiteaux de marbre admirablement sculptés et qui servent de bornes au coin des rues ou de mar-

* *Journey through Asia minor, Armenia and Koordistan*. London, 1818, in-8°.

ches devant les maisons. Au milieu d'une place se trouve un ancien tombeau grec que les Turcs ont transformé en fontaine, et sur lequel on lit une inscription très-bien conservée. Outre un sarcophage, vraisemblablement celui-là même mentionné par Dauzats, Kinneir dit avoir remarqué trois lions antiques de marbre blanc, sur le flanc de l'un desquels se lisait une inscription également grecque.

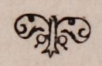
Sivri-Hissar se repose au pied d'une haute chaîne de montagnes, le Gunesch-Dagh, est traversée par le Dadlar-Soyou, l'un des principaux affluents du Kizil-Irmak, et semble gardée par de vastes espaces couverts de tombeaux. Ces cimetières, quatre fois plus étendus que la ville moderne, donnent une idée de ce qu'elle fut autrefois. Le *Tour du monde* (2ᵉ sem. de 1861) a donné une vue de Sivri-Hissar, d'un café dans cette ville et le dessin du tombeau grec déjà cité.

(7) Ala-Eddin, dont il est question, est un prince de Karamanie. En 1392, le sultan ottoman Bayézid-la-Foudre prit sur lui Koniah, Ak-Chéir, Ak-Séraï et Nigdeh. Ala-Eddin ayant alors sollicité la paix, la rivière de Tchartchembé devint la limite de ses États. Profitant peu après de ce que Bayézid était occupé en Europe, Ala-Eddin reprit les armes, s'avança jusqu'à Brousse et Angora et fit prisonnier le beylerbey Timourtasch, généralissime de Bayézid. Ce sultan revient alors subitement en Asie, bat Ala-Eddin

dans la plaine d'Ak-Tchaï et le fait prisonnier ainsi que ses deux fils Ali et Mohammed. Les deux princes sont condamnés à une prison perpétuelle, pendant que leur père, remis à la garde de Timourtasch, son ennemi personnel, est tué par lui. La Karamanie se trouva ainsi temporairement réunie à l'empire turc.

(8) Timour-lenk ou Tamerlan, est ce célèbre conquérant tartare qui ravagea l'Asie presque entière. Né en 1336, il envahit la Karamanie en 1402, après avoir battu Bayézid-la-Foudre à Angora. Peu soucieux d'affermir les conquêtes que cette victoire lui permit de faire en Asie Mineure, il se tourna vers l'Orient et marcha contre la Chine. Il mourut en route à Otrar, sur le Sihoun, dans le Khokand, en 1405.

(9) Derbend, en turc défilé, est un nom assez fréquent dans les possessions ottomanes. Il doit s'appliquer ici à quelque petite localité peu connue de la Karamanie. Nous avons vu, en effet, que tous les noms géographiques, cités dans les *Plaisanteries de Nasr-Eddin*, s'appliquent à des villes de Karamanie comprises dans un rayon de quelques lieues.



BIBLIOGRAPHIE

Plaisanteries de Nasr-Eddin Khodja, texte turc et traduction française par N. Mallouf. Smyrne, vers 1854. Une seconde édition, petit in-18, a été publiée à Constantinople, librairie française, vers 1856.

Meister Nasr-Eddin's, Schwanke und Rauber und Richter. Aus dem tuerkischen Urtext wortgetre uebersetzt. von Wilh. von Camerloher und resp. Dr. W. Prëlog. Mitgliedern der Morgenlaendischen Gesellschaft in Konstantinopel. Mit einem Titelkupfer. Triest, Buchdruckerei der osterreichischen Lloyd. In Commission bei A. V. Geisler in Bremen. 1856, VI und 72 seiten kl. 8.

Chrestomathie ottomane, précédée de tableaux grammaticaux et suivie d'un glossaire turc-français par Fr. Dieteriei. Berlin, chez George Reimer, 1854. In-8°.

Dans cet ouvrage figurent sept historiettes de Nasr-Eddin extraites de deux manuscrits de Berlin : Diez O. 121 et Diez Q. 16.

Dialogues turcs-français, mis en caractères orientaux par N. Mallouf, augmentés de neuf anecdotes amusantes, d'un recueil de lettres et d'un précis de grammaire. Smyrne, 1854, in-12 oblong.

Parmi les neuf anecdotes amusantes il s'en trouve sept de Nasr-Eddin.

—

ÉDITIONS DU TEXTE TURC :

1° Constantinople, 1253 (1837), in-8°, imprimé. Semble être l'édition princeps. Le texte, rendu souvent obscur par

des fautes typographiques, ne diffère pas sensiblement de celui de la plupart des réimpressions qui ont suivi. Un second tirage de cette édition a été fait en 1254.

2° Boulak, 1254 (1838), in-8°. Meilleure correction que l'édition dont nous venons de parler.

3° Boulak, 1257 (1841), in-8°. Impression en caractères turcs. Quelques passages assez différents de ceux des deux éditions déjà citées.

4° Boulak, 1259 (1843), in-8°. Reproduction de l'édition de 1254; quelques points-voyelles tombés.

5° Constantinople, 1266 (1850), in-8°, lithographié, texte ponctué et revu avec soin.

6° Constantinople, sans date, in-8 lithographié, texte ponctué, écriture médiocre, paraît avoir pris pour modèle la précédente édition. Pas de titre sur la première page, figures.

7° Constantinople, sans date, in-8° lithographié, texte ponctué, bonne écriture, tirage sur papier jaune, figures. En marge se trouvent deux récits : Mah-Firouzeh-Sultan et Raz-i-Nihan. C'est l'édition que nous avons suivie pour la traduction que nous publions.

8° Constantinople, 1264 (1848), in-8° imprimé. Le texte présente d'assez nombreuses variantes, quelques anecdotes ont même été interverties ou substituées à celles des tirages déjà cités. Edition employée par MM. Camerloher et Prëlog.

9° Constantinople, 1259 (1843), in-12. Impression en caractères arméniens.

10° Constantinople, 1264 (1848), in-18. Impression également en caractères arméniens.

11° Smyrne, 1276? in-12. Texte et traduction arménienne par O. Dédéyan.

12° Constantinople, sans date, in-8°. Reproduction ou contrefaçon de l'édition n° 7; tirage sur papier blanc écriture négligée, quelques fautes de copiste.

IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

